

Premier concours d'espaces publics du secteur Praille Acacias Vernets: quand aménagement rime avec qualité de vie

Vernissage de l'exposition
25 septembre 2012, 11h30
pavillon Sicli
45, route des Acacias – 1227 Les Acacias

PROGRAMME

11h30:	Allocutions de :
	<i>Monsieur François Baertschi, maire de la Ville de Lancy;</i>
	<i>Monsieur Marco Rampini, architecte FAS et architecte-paysagiste FSAP, président du jury;</i>
	<i>Monsieur François Longchamp, conseiller d'Etat chargé du département de l'urbanisme (DU).</i>
12h15	Appel et félicitations aux cinq équipes primées
	<i>Monsieur Iñaki Zoilo, bureau PROAP Arquitectura Paisagista, lauréat du concours</i>
12h30	Apéritif

CONTENU DU DOSSIER DE PRESSE

- communiqué de presse;
- brochure présentant les résultats du concours;
- flyer de l'exposition.



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Chancellerie d'Etat

Service communication et information

Ville de Lancy

République et canton de Genève



Genève, le 25 septembre 2012

Aux représentant-e-s des médias
(2 pages)

Communiqué de presse conjoint du département de l'urbanisme (DU) et de la Ville de Lancy

Premier concours d'espaces publics du secteur Praille Acacias Vernets: quand aménagement rime avec qualité de vie

Le conseiller d'Etat François Longchamp, chargé du département de l'urbanisme (DU), et Monsieur le maire de la Ville de Lancy François Baertschi, ont inauguré aujourd'hui en fin de matinée l'exposition publique présentant les résultats du premier concours d'espaces publics du périmètre Praille Acacias Vernets (PAV), «la Promenade des Crêtes» située sur le plateau de la Ville de Lancy. Le Jury a décerné le premier prix au projet «continuité du territoire au détail» du bureau PROAP à Lisbonne. Celui-ci prévoit la réalisation d'un véritable parc linéaire entre la future halte CEVA de Carouge-Bachet et le Parc de Survillle. L'exposition publique des 20 projets concurrents se tiendra du 26 septembre au 10 octobre 2012 au pavillon Sicli à la route des Acacias. Le «Chemin des Crêtes», une exposition *in situ* s'ouvrira dès le 11 octobre 2012.

PÉRIMÈTRE DU CONCOURS

Située près de la plaine en mutation du périmètre PAV, la Promenade des Crêtes surplombe Genève et la densification du plateau de la Ville de Lancy. Elle relie plusieurs entités naturelles (Bois-de-la-Bâtie, forêt de Survillle, les cours d'eaux de l'Aire et de la Drize...), ainsi que les deux gares de la future liaison ferroviaire urbaine et transfrontalière CEVA, la gare de Lancy-Pont-Rouge et la halte Carouge-Bachet. De par sa situation géographique, la Promenade des Crêtes offre des dégagements sur le paysage.

La principale mission des participants au concours d'espaces publics consistait à positionner la Promenade des Crêtes comme une liaison territoriale entre les entités naturelles existantes et futures tout en offrant aux habitants des espaces publics de qualité faciles d'accès qu'ils pourront s'approprier rapidement.

Pour répondre aux différents besoins des usagers, une attention particulière a été demandée quant à l'intégration des différents modes de mobilité. Une liaison pour piétons et cyclistes qui relie les quartiers, les parcs et les pôles de transports publics (CEVA, tram, bus) actuels et futurs devait être intégrée dans le projet.

Enfin, tout en valorisant les forêts et prés existants, les participants devaient également proposer un nouveau choix de végétation et créer les meilleures conditions pour la faune. Des solutions pratiques devaient être proposées pour franchir les routes et les importantes ruptures naturelles du parcours.

Le concours a été lancé le 28 février 2012 pour un rendu des projets fixé au 8 juin 2012. Le Jury, composé de représentants de la République et canton de Genève, maître d'ouvrage du concours, des Villes de Lancy et de Genève ainsi que de membres professionnels

indépendants, a été placé sous la présidence de Monsieur Marco Rampini, architecte (FAS) et architecte-paysagiste (FSAP). Il s'est réuni du 18 au 20 juin 2012 pour examiner les 20 projets proposés. A l'issue de son examen, il a désigné lauréat le projet « continuité du territoire au détail » du bureau portugais PROAP Arquitectura Paisagista.

POINTS FORTS DU PROJET LAURÉAT

«Continuité du territoire au détail » propose une promenade douce, fluide et accessible qui offre des espaces publics de qualité à la population. Grâce à ses aménagements, ses espaces arborisés, son mobilier urbain, le projet contribuera à créer un véritable lieu de vie, de rencontre et de détente permettant d'accéder facilement aux axes majeurs de transports publics. Sa réalisation transformera un talus aujourd'hui peu accessible en un véritable parc linéaire.

Le Jury a particulièrement apprécié l'attitude précise, globale et détaillée du projet qui se concentre particulièrement sur la géomorphologie du site, sur les traces culturelles multiples du présent et du passé ainsi que sur la variété du réseau des cheminements.

Le Jury a également reconnu au projet sa capacité à s'insérer dans la situation actuelle comme future, sa force de proposition quant aux aménagements variés de l'espace public en fonction des étapes de réalisations qui réagissent avec finesse aux différentes situations par des gradins, des balcons et des pavillons. Le projet arrive à urbaniser discrètement ce morceau de paysage. Il rendra accessibles des espaces de détente dans une nature urbaine. En même temps il a la force d'absorber les flux de piétons et cyclistes qui, avec l'arrivée de la gare CEVA de Lancy-Pont-Rouge, vont fortement augmenter.

Le Jury souligne la qualité graphique des plans et la communication du travail. Denses, convaincantes et engageantes, elles reflètent bien l'attitude claire et respectueuse des auteurs. Le Jury est convaincu que le projet lauréat possède toutes les qualités qui lui permettront de répondre aux attentes du maître d'ouvrage qui réalisera ce projet.

UN CONCOURS AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE

S'inscrivant dans le maillage des espaces publics souhaités dans le Plan directeur cantonal 2030, ce concours révèle la volonté d'aménager des lieux de vie de qualité pour accompagner la mutation des 230 hectares du périmètre PAV. La Promenade des Crêtes se dessine à travers un urbanisme tourné vers la qualité de vie.

PROCHAINES ÉCHÉANCES

Le projet présenté au public passera par plusieurs phases d'élaboration. La première étape de réalisation de la Promenade des Crêtes débutera dès 2014. Une exposition en plein air sur la promenade sera proposée dès le 11 octobre 2012.

Exposition des projets du concours d'espaces publics La Promenade des Crêtes

du 26 septembre au 10 octobre 2012

pavillon Sicli, 45, route des Acacias, 1227 Les Acacias

Heures de visite: lundi-vendredi de 11h à 19h / samedi-dimanche de 10h à 18h

(visites commentées les mardi 2, vendredi 5 et lundi 8 octobre de 12h30 à 13h30)

Pour toute information complémentaire :

- *Myriam Jakir Duran, chargée de promotion PAV, DU, tél: +41 022 388 07 33.*



RAPPORT DU JURY

concours international

REPORT OF THE JURY

international competition

La Promenade des Crêtes
Praille Acacias Vernets (PAV)

concours de projets d'espaces publics / project competition for public spaces
procédure ouverte à un degré / open single-stage procedure

La Promenade des Crêtes - Praillle Acacias Vernets (PAV)

rapport du Jury
juin 2012

report of the Jury
June 2012

Ne pas oublier la vie
Don't overlook the needs of daily life

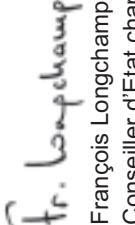
L'urbanisme doit être au service de la vie. La planification de grands projets, bien avant des concepts comme la densité, la surface de plancher, le nombre de logements ou de surfaces commerciales, doit se rappeler qu'elle sert à dessiner les lieux où, plus tard, devront vivre des femmes, des hommes, des enfants. L'oubli de cet impératif a systématiquement conduit, dans l'histoire, à des spectaculaires ratages. Et pour n'avoir pas su penser la vie en ville avant de la construire, les collectivités se trouvent condamnées à gérer l'inévitable, l'insécurité, l'ennui, la tristesse de quartiers sans âme.

Le projet d'espaces publics de la Promenade des Crêtes démontre notre volonté, précisément, de ne pas oublier la vie. D'aménager et de préserver le mouvement, la liberté, le vide, ce vide que les individus pourront utiliser pour le remplir de vie. Tout comme la volonté de prévoir un parc public de plusieurs hectares dans la plaine en mutation du périmètre Praille Acacias Vernets (PAV).

La Promenade des Crêtes est située entre le PAV et la densification du plateau de la Ville de Lancy. Elle surplombe le quartier du PAV et relie les parcs existants, les futurs gares CEVA de Lancy-Pont-Rouge et Carouge-Bachet, ainsi que les futurs quartiers d'habitations de Survillie et Lancy-Pont-Rouge. Plus qu'un décor de ville, la Promenade des Crêtes joue un rôle important dans la mutation des quartiers adjacents. Elle crée un lien et renforce la cohérence de leur développement. Elle agit comme une véritable liaison territoriale et représente un balcon sur le futur chantier du PAV offrant des points de vue tout au long de son parcours.

«Continuité du territoire au détail», le projet lauréat du concours, nous propose aujourd'hui une promenade douce, fluide et accessible qui offre aux usagers, outre un panorama privilégié sur le PAV, des espaces publics répondant aux aspirations de qualité de vie des Genevois et des Lancéens. Le projet crée un parcours d'espaces publics varié, finement pensé pour chaque différente situation et s'intégrant parfaitement dans le territoire actuel comme futur. Offrant un cheminement à faire en famille, entre amis ou en solitaire, à pied ou à vélo, tout en ayant la possibilité de rejoindre la ville grâce à un accès privilégié aux différents réseaux de transports, «Continuité du territoire au détail» rendra accessibles des espaces de détente dans une nature urbaine tout en prenant en considération la densification de la ville.

Le concours d'espaces publics a permis à l'Etat, à la Ville de Lancy et aux membres du Jury de choisir ensemble le projet répondant au mieux aux objectifs fixés pour que la Promenade des Crêtes se révèle un véritable lieu d'échange pour la population et pour les quartiers existants et futurs qui, petit à petit, se développeront.


François Longchamp
Conseiller d'Etat chargé du département de l'urbanisme (DU)

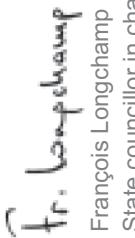
Town planning should serve the needs of daily life. Well before addressing concepts such as density, fiber area, or number of dwellings and retail units, those responsible for planning major projects should bear in mind that their purpose is to design places which, in due course, will be inhabited by men, women and children. Neglecting this imperative has historically always led to spectacular failures. And the price paid by communities for their planners' failure to properly think through the notion of urban life prior to constructing it is one of unbearable living conditions.

The public space project of the Promenade des Crêtes precisely demonstrates our determination not to overlook daily life. To develop and preserve movement, freedom and empty spaces, spaces that individuals can then fill with life. Likewise, a determination to provide a public park of several hectares within the changing plain of the Praille Acacias Vernets (PAV) district.

The Promenade des Crêtes lies between the PAV and the densification of the plateau occupied by the Municipality of Lancy. It overlooks the PAV district and links the existing parks, the future CEVA railway stations at Lancy-Pont-Rouge and Carouge-Bachet, and the future residential districts of Survillie and Lancy-Pont-Rouge. More than just urban décor, the Promenade des Crêtes plays an important role in the changes taking place in the adjoining districts. It creates a connection and helps ensure the coherence of their development. It acts as a physical link and constitutes a balcony overlooking the future PAV development, offering viewpoints along its full length.

'Continuité du territoire au détail', the winning project, now offers us a gentle, fluid and accessible promenade which, in addition to a remarkable panorama of the PAV, provides users with public spaces that meet the aspirations of the people of Geneva and Lancy in terms of quality of life. The project creates a varied succession of public spaces, carefully tailored to each different situation and fitting perfectly into the current and future landscape. It offers people a promenade to enjoy with their family, with friends or on their own, on foot or by bicycle, and also gives them the option of going into the city thanks to excellent access to the various transport networks. 'Continuité du territoire au détail' will provide accessible recreation areas within urban nature yet still take account of the densification of the city.

This public space competition has enabled the State, the Municipality of Lancy and members of the Jury to jointly select the project that best achieves the objectives set for the Promenade des Crêtes, so that it can emerge as a meeting place for the population and for the existing and future neighbourhoods as they gradually develop.


François Longchamp
State councillor in charge of the Department of urbanism (DU)

A l'heure de la passegiata...
Time for a relaxing evening stroll...

Enfin nous avons le sentiment d'avoir créé du temps libre, hors contrainte motorisée, tout axé vers la méditation et pourtant si pratique et utile.

Tant les promeneurs solitaires que les travailleurs se rencontreront sur cette promenade, les amoureux de la photographie pourront immortaliser la plaine de la Praille jusqu'au Mont-Blanc, un panorama presque imprenable (qui a eu l'idée d'autoriser cet horrible silo derrière les ports-francs ?) s'offrira à tout citoyen désireux d'arpenter la moraine surplombant le trop discuté PAV.

Les Lancéens béniront ceux qui ont considéré que le développement de la région devait aussi se faire sans casser le paysage, mais en caressant les hauts et les bas que la nature a modelés.

Je souhaite que très rapidement des crédits soient votés pour effectuer cet indispensable maillon de mobilité – nous en avons tous besoin.

At last it would seem we have managed to set aside some free time, away from the traffic queues, some thinking time that is also so practical and useful.

Along the Promenade, walkers out enjoying a solitary stroll will rub shoulders with commuters, and photographers will immortalise the view across the Praille plain to Mont Blanc. Soon, any citizen who wants to walk along the line of the moraine overlooking the much-discussed PAV district will be able to enjoy an almost uninterrupted panoramic view (but whose idea was it to grant planning permission for that horrible silo behind the free port zones ?).

The people of Lancy will be eternally grateful to those who decided that the region's economic development should be in harmony with the natural surroundings, following the contours of the high and low ground fashioned by nature.

I hope that funding will quickly be approved to complete this essential mobility link – it is something we all need.



François Baertschi
Maire de Lancy
Conseiller administratif délégué à l'aménagement du territoire

François Baertschi
Mayor of Lancy
Councillor with responsibility for land-use planning

Trait d'union sur une rupture topographique
A link across a break in the topography

C'est par une journée glaciale de janvier que le Jury est allé à la découverte du site, alors unifié de blanc par une récente tombée de neige. Cette première rencontre avec le terrain et les enjeux de ce concours s'est poursuivie à la toute fin du printemps par la découverte des vingt propositions d'aménagement. Que tous les bureaux qui se sont confrontés à cette problématique et qui ont rendu un projet soient ici remerciés pour leurs contributions. Par leurs qualités et leur diversité, celles-ci ont nourri pleinement les discussions et réflexions du Jury.

Portés par la variété des attitudes de projet, les débats au sein du Jury furent ouverts et riches d'enseignements. Pendant les trois jours passés dans la salle communale de Lancy à l'ombre d'un soleil étincelant, hormis un court retour matinal sur le site pour opérer encore quelques vérifications, le Jury a délibéré pour faire émerger les projets lauréats que nous vous présentons en ce début d'automne.

Cette Promenade des Crêtes, inscrite aujourd'hui comme mesure mobilité-douce du projet d'agglomération et aussi comme espace public du projet de transformation du quartier Praillle Acacias Vernets (PAV), s'inscrira demain physiquement dans le territoire. Cheminant sur une des ruptures géologiques et topographiques marquantes du canton de Genève, elle tissera alors aussi des liens, aujourd'hui tenus, entre en haut, le plateau de Lancy qui se densifie et en bas, le PAV en mutation planifiée.

Une fois que, parmi d'autres, les auteurs, les porteurs de projet, les représentants politiques et les ouvriers auront tous œuvrés à sa réalisation, je me réjouis déjà de pouvoir revenir me promener là en toute saison.



Marco Rampini
Président du Jury
Architecte FAS et architecte-paysagiste FSAP, Genève

It was on a freezing day in January that the Jury went to visit the site, which that day was uniformly white, cloaked in a blanket of fresh snow. Their initial encounter with the competition site and the issues it raised was followed in late spring by another to explore the twenty development proposals. We would like to take this opportunity to thank all of the offices that turned their minds to this challenge and submitted a project, for the contributions they made.

The quality and diversity of their submissions gave the Jury plenty to discuss and to think about. The Jury's deliberations, informed by the variety of approaches adopted to the project, were open in nature and taught us a great deal. For three whole days the Jury deliberated in Lancy Town Hall, while the sun shone brightly outside; the members emerged briefly one morning to return to the site to check a few more points and eventually chose the winning projects, which we are unveiling in this early autumn.

The Promenade des Crêtes, now classed as a soft mobility scheme in the urban development project and also as a public space forming part of the Praillle Acacias Vernets (PAV) district transformation project, will tomorrow become a physical reality in this area. Wending its way along one of the geological and topographic features that define the Genevan landscape, it will also create new closer links between the upland area, the Lancy plateau, which is becoming more densely populated, and the valley bottom, where the PAV project is undergoing its planned changes.

Once the various parties involved – designers, project initiators, politicians and builders, to mention just some of them – have all completed their work on the project, I shall look forward to returning to the Promenade des Crêtes at any time of year to enjoy a walk there.



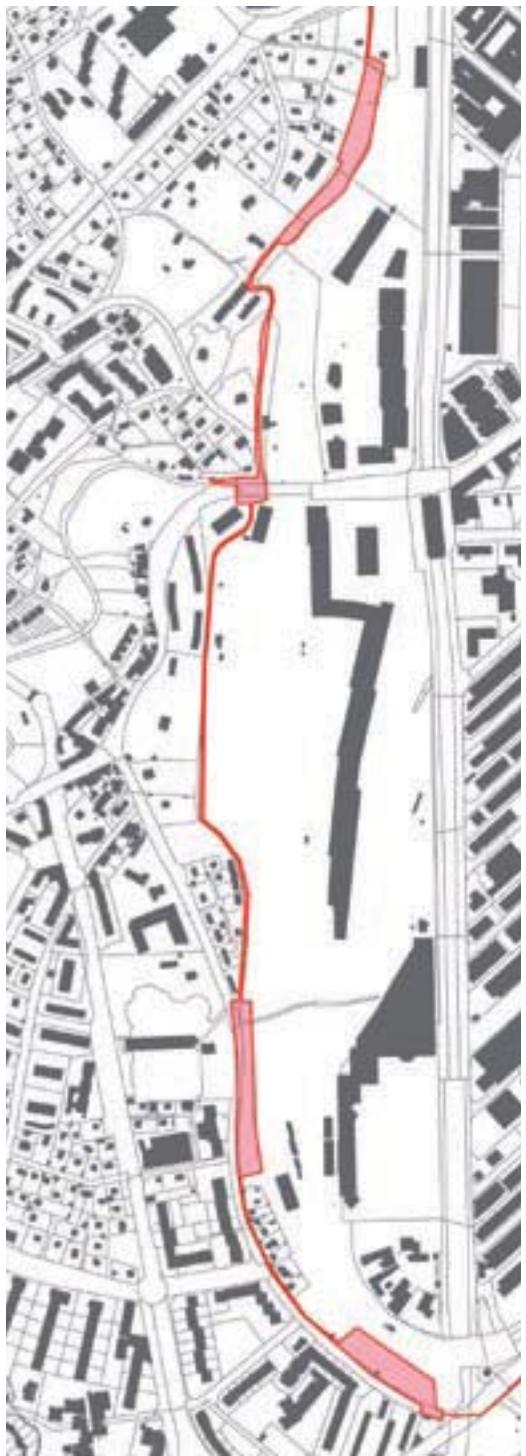
Marco Rampini
President of the Jury
Architect (FAS) and Landscape Architect (FSAP), Geneva

démarche / process

11	déroulement du concours / competition process	11
1/ préambule / preamble	13	
2/ organisateur et maître d'ouvrage / organizer and owner	13	
3/ genre de concours et procédure / nature of competition and type of procedure	14	
4/ situation et périmètre du concours / situation and area covered by competition	14	
5/ objectifs d'aménagement et programme / development objectives and programme	14	
6/ critères d'appreciation / project assessment criteria	16	
7/ jury / jury	17	
8/ prix et mentions / prizes and commendations	18	
9/ calendrier du concours / competition timetable	18	
10/ liste des projets rendus / list of projects submitted	18	
11/ contrôle et conformité des projets rendus / checking and compliance of projects submitted	19	
12/ expertise des projets rendus / expert appraisal of the submitted projects	20	
13/ projets admis au jugement / projects accepted for judging	20	
14/ prise de connaissance des projets / perusal of projects	20	
15/ projets à exclure de la répartition des prix / projects for exclusion from the distribution of prizes	20	
16/ résultat du concours / result of the competition	21	
/1 premier tour du jugement / first round of judging	21	
/2 deuxième tour du jugement / second round of judging	21	
/3 tour de repêchage / re-examination round	22	
/4 classement des projets / ranking of projects	22	
/5 attribution des prix et mentions / awarding of prizes and commendations	23	
17/ recommandations du Jury / Jury's recommendations	23	
18/ approbation du Jury / Jury's approval	27	
19/ levée de l'anonymat / lifting of anonymity	28	
projets primés / prize-winning projects	29	
projets non primés / projects eliminated	61	

sommaire summary

démarche process



Périmètre du concours / Area covered by the competition

photo aérienne du périmètre PAV / aerial photograph of the area covered by the PAV project



1/ préambule

1/ preamble

Située entre la plaine en mutation du périmètre Praillle Acacias Vernets (PAV) - future extension du centre ville de Genève - et la densification du plateau de la Ville de Lancy, la promenade surplombe le quartier du PAV. De nouveaux parcs sont à réaliser, d'autres à réaménager, offrant à la population de nouveaux espaces publics variés.

La promenade relie plusieurs entités naturelles (Bois-de-la-Bâtie, forêt de Surville, les cours d'eaux de l'Aire et de la Drize...), ainsi que les deux gares de la future liaison ferroviaire urbaine et transfrontalière CEVA, la gare de Lancy-Pont-Rouge et la halte Carouge-Bachet, dont la mise en service est prévue en 2017.

Dans le cadre du Plan directeur cantonal 2015, le projet PAV est considéré comme l'un des grands projets stratégiques pour Genève. Suite à l'étude sur les espaces publics et la mobilité du PAV, un certain nombre d'espaces publics majeurs à aménager sont proposés. Ils structurent la mutation du PAV et s'inscrivent dans le maillage des espaces publics souhaités dans le Plan directeur cantonal 2030.

La Promenade des Crêtes fait partie de ce maillage et mettra en réseaux des espaces publics existants (Parc de Surville, Parc Chuit, Parc de Pesay...) et futurs. Elle est aussi inscrite dans le Plan directeur communal de la Ville de Lancy.

Initiant les projets futurs, l'Etat de Genève organise un concours SIA 142 pour le choix des mandataires pour un mandat d'étude et de réalisation de la Promenade des Crêtes. Il s'agit de concevoir cette promenade dans la structure territoriale en lien avec les divers projets de développement dans les périmètres voisins dont le PAV.

Ce concours fait partie de la mesure 30.6 du projet d'agglomération 1 pour la réalisation d'espaces publics au sein du PAV - Requalification de l'espace public du projet de densification Praillle Acacias Vernets - d'un montant de CHF 2.7 millions (HT). Ce budget est alloué pour la première étape de réalisation de la Promenade des Crêtes.

2/ organisateur et maître d'ouvrage

Ce concours est organisé par la République et Canton de Genève, maître d'ouvrage et futur adjudicateur du mandat qui sera attribué suite au présent concours, en collaboration avec la Ville de Lancy.

Situated between the plain that is undergoing the changes involved in the Praillle Acacias Vernets (PAV) project – the future extension of Geneva city centre – and the densification on the plateau of the town of Lancy, the Promenade overlooks the PAV area. New parks are to be created and others are to be redeveloped to provide the population with a variety of new public spaces.

The Promenade connects several natural features (the woodlands of the Bois-de-la-Bâtie and Forêt de Surville, the Aire and Drize rivers, etc.) and the two railway stations on the new cross-border urban CEVA rail link, the stations at Lancy-Pont-Rouge and Carouge-Bachet, with the line due to enter into service in 2017.

Part of the 2015 cantonal Master Plan, the PAV project is regarded as one of the major strategic projects for Geneva. Following the public spaces and mobility study for the PAV project, proposals were made to develop a number of major public spaces designed to provide a structure for the changes in the PAV project. These form part of the network of public spaces planned in the 2030 cantonal Master Plan.

The Promenade des Crêtes is part of this network, and will link existing public spaces such as the Parc de Surville, Parc Chuit and Parc de Pesay with newly developed ones. It is also part of the communal Master Plan for the town of Lancy.

To initiate the future projects, the State of Geneva is organizing an SIA 142 competition to select representatives for a commission for the study and execution of the Promenade des Crêtes. The requirement is to design this Promenade while taking into account the character of the surrounding area in relation to the various development projects in the neighbouring areas, including PAV.

This competition is part of measure 30.6 of the Greater Geneva urban agglomeration project 1 to create a public space in PAV – Redevelopment of the public space in the Praillle Acacias Vernets densification project – at a cost of 2.7 million Swiss Francs (excluding taxes). This budget is allocated for the first development stage of the Promenade des Crêtes.

2/ organizer and owner

This competition is organized by the Republic and State of Geneva, the owner and future awarding authority of the commission to be awarded following this competition, in collaboration with the town of Lancy.

3/ genre de concours et procédure

Il s'agit d'un concours de projets d'espaces publics en procédure ouverte, à un dégré, tel que défini par les articles 3 et 6 du règlement SIA 142, édition 2009, sur les concours d'architecture et d'ingénierie.

Le concours est ouvert à une équipe pluridisciplinaire composée d'un architecte-paysagiste et/ou architecte - pilote du groupe, associé à un ingénieur civil. Toute autre collaboration est possible (architecte, urbaniste, architecte-paysagiste, ingénieur mobilité, environnementaliste, éclairagiste ...).

Les langues officielles du concours sont le français et l'anglais. Cette condition est applicable exclusivement à la procédure du concours. La suite des prestations se fera obligatoirement en français.

4/ situation et périmètre du concours

Le périmètre du concours est composé d'un ensemble de séquences – le Parc de Surville, l'Aire/Lancy-Pont-Rouge, la Mairie et le talus ferroviaire. Il correspond au périmètre sur lequel le concurrent doit proposer une stratégie générale pertinente pour l'ensemble de la Promenade des Crêtes. Les séquences Bois-de-la-Bâtie, Bachet, Drize et Carouge sont hors périmètre.

3/ nature of competition and type of procedure

This is a single-stage open-procedure competition for public spaces as defined by articles 3 and 6 of SIA Regulation 142, 2009 edition, concerning architecture and engineering competitions.

This competition is open to a multidisciplinary team comprising a landscape architect and/or architect, the leading partner of the group, and a civil engineer. Other forms of collaboration are possible (architect, town planner, landscape architect, mobility engineer, environmentalist, lighting designer ...).

The official languages of the competition are French and English. This condition applies exclusively to the competition procedure. Subsequent service provision must be made in French.

4/ situation and area covered by competition

The area covered by the competition comprises a collection of different sections – the Parc de Surville, the river Aire/Lancy-Pont-Rouge, the Town Hall and the railway embankment. This is the area for which candidates must propose a general strategy that they regard as appropriate for the whole of the Promenade des Crêtes. The sections Bois-de-la-Bâtie, Bachet, Drize and Carouge are outside this area.

5/ objectifs d'aménagement et programme

De part sa situation géographique, la Promenade des Crêtes surplombe Genève et le PAV. Elle parcourt diverses situations et offre des dégagements sur le paysage alentours. Le projet proposé pour la Promenade des Crêtes doit répondre de manière claire aux objectifs suivant:

5/ development objectives and programme

Due to its geographical location, the Promenade des Crêtes overlooks Geneva and PAV. It runs through a variety of locations and affords views of the surrounding countryside. The project proposal for the Promenade des Crêtes must provide a clear response to the following objectives:

- positionner la Promenade des Crêtes comme une liaison territoriale ;
 - offrir aux habitants des quartiers existants et futurs des espaces publics de qualité favorables à l'appropriation de l'espace ainsi qu'une fluidité et une accessibilité des espaces ;
 - travailler sur les ouvertures visuelles ;
 - assurer une continuité paysagère, biologique et végétale ainsi que de mobilité douce (promenade partagée piétonne compatible pour un usage à vélo) ;
 - assurer des connexions avec les réseaux adjacents, les différents quartiers et les pôles de transports publics majeurs ;
 - prendre en considération le développement futur des quartiers qui peuvent influencer la Promenade des Crêtes ;
 - proposer des aménagements permettant de franchir les importantes ruptures topographiques ;
 - proposer un choix de végétation. Le site est composé de deux talus ferroviaires dont l'un est muni d'un certain nombre d'arbres. Cette végétation arborée offre une continuité végétale claire mais n'a aucune qualité particulière. L'alignement d'arbres le long de l'avenue Eugène-Lance doit être conservé, mais il est demandé d'avoir un regard critique sur l'alignement existant. Les talus ferroviaires sont aussi propices au développement de prairies sèches caractéristiques ;
 - réflexion possible sur une gestion des eaux de surface ;
 - réflexion possible sur la lisibilité de cette promenade.
- Des objectifs spécifiques pourront être pris en compte dans la proposition de projet et pourront l'enrichir :
- potentiellement d'un maillage vert-bleu (trame verte - trame bleue) ;
 - continuité biologique et végétale entre les parcs, véritables réservoirs à faune ;
 - potentialités d'habitats pour la faune et la flore dans les matériaux utilisés et dans le choix des essences ;
 - valorisation des prairies sèches, dans la mesure du possible ;
 - conservation de la « structure » de la forêt, dans la mesure du possible ;
 - compensation au sein du périmètre si un défrichement fort de la forêt est nécessaire, dans la mesure du possible ;
 - conserver un mode de gestion approprié de la zone forêt, dans la mesure du possible.
- Certain specific objectives can be added to complement the project proposal:
- the potential for a green-blue network (green infrastructure and blue infrastructure) ;
 - biological and plant continuity between the parks (wildlife havens) ;
 - fauna and flora habitat potential of the materials used (and of the choice of species used) ;
 - improvement of the dry grasslands, as far as is possible ;
 - retention of the 'structure' of the forest, as far as is possible ;
 - if forest clearance is necessary, compensation for this within the project area, as far as is possible ;
 - retention of an appropriate management method for the forest area, as far as is possible.

Programme d'aménagement par secteurs

Development of the Promenade by sector

	secteur Survillle	secteur Aire/Pont-Rouge	secteur Mairie	secteur talus ferroviaire	Aire/Pont-Rouge sector	Town Hall sector	Railway embankment sector	6/ project assessment criteria
secteur Survillle	<ul style="list-style-type: none"> réfléchir sur une liaison entre la route de Chancy et le Parc de Survillle (parc habité du PLQ - ouvrage hors concours); favoriser, positionner et proposer une liaison entre le Parc de Survillle et le PAV; mettre en valeur les points de vue ponctuels existants. 	<ul style="list-style-type: none"> proposer une liaison efficace entre les hauts de Lancy (parc Chuit) et la gare de Lancy-Pont-Rouge (rupture topographique et aménagement des terrains le long des voies); travailler sur la jonction de la promenade à l'embouchure de l'Aire (point d'accroche avec le cheminement piéton) ainsi qu'au futur quartier d'habitation Pont-Rouge; valoriser le cheminement au cœur du projet immobilier d'habitation Pont-Rouge. 	<ul style="list-style-type: none"> liaison avec le parc de la Mairie; aménagement en lien avec la future école; mobilité douce et liaison avec le talus ferroviaire. 	<ul style="list-style-type: none"> aménagement et appropriation des talus ferroviaire; positionner dans le projet la future liaison mobilité douce (piétons et cycles) entre le stade de la Praille et la Promenade des Crêtes (ouvrage hors concours); réaménagement de l'avenue Eugène-Lance. 	<ul style="list-style-type: none"> consideration of a link between the route de Chancy and Survillle park (inhabited park in the PLQ) (not part of the competition); provision, siting and proposal for a link between Survillle park and PAV; improvement of the existing occasional viewpoints. 	<ul style="list-style-type: none"> proposal for an effective link between the upper part of Lancy (Parc Chuit) and Lancy-Pont-Rouge railway station (topographical break and development of the land alongside the tracks); work at the point where the Promenade joins the mouth of the River Aire (where this meets the pedestrian walkway) and at the future Pont-Rouge residential district; improvement of the walkway where it runs through the Pont-Rouge residential development project. 	<ul style="list-style-type: none"> link with the Town Hall grounds; development in connection with the future school; soft mobility and link with the railway embankment. 	<p>In accordance with point 1.09 of the competition programme, the proposals were judged on the basis of the following criteria:</p> <ul style="list-style-type: none"> appropriateness to the site - understanding of the location and topography and its relationship with the existing fabric and planned changes thereto (built and natural fabric and current projects); project ambition and consistency; compliance with the programme objectives and constraints; allowance for environmental issues; overall economy of the project.
								<p>Conformément au point 1.09 du programme du concours, les propositions ont été jugées sur la base des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> adéquation au site - compréhension du lieu et de sa topographie, ainsi que son rapport avec le tissu existant et sa transformation planifiée (tissus bâtiis, naturels et projets en cours); ambition et cohérence du projet; respect des objectifs du programme et des contraintes; prise en compte des enjeux environnementaux ; économie générale du projet.

7/ jury

7/ jury

président

M. Marco Rampini, architecte FAS et architecte-paysagiste FSAP, Genève

membres

- M. François Baertschi, Maire de Lancy
- M. Olivier Briner, ingénieur civil EPFL, CFF Immobilier
- M. Francesco Della Casa, architecte cantonal de Genève
- M. Lorenz Eugster, architecte-paysagiste HES et urbaniste, Zurich
- M. Dominique Guérity, architecte, chef du service travaux et construction, Ville de Lancy
- M. Alain Leveillé, urbaniste-architecte, Genève
- M. Sébastien Marot, docteur en histoire, Paris
- M. Dominique Matthey, architecte, adjoint de direction, service de l'aménagement urbain et de la mobilité, Ville de Genève
- M. Luca Pattaroni, docteur en sociologie, EPFL, Lausanne
- M. Nicolas Pham, architecte urbaniste EPFL SIA FSU, Genève
- Mme Amélie Rousseau, architecte-paysagiste HES, cheffe de projet espaces publics et paysage PAV, DGNP, République et canton de Genève
- M. Philippe Viala, chef de service, interfaces espaces publics CEVA, office de l'urbanisme, DU, République et canton de Genève
- Mme Cristina Woods, architecte, Rougemont

suppléants

- M. Sébastien Beuchat, directeur, DGNP, République et canton de Genève
- M. Yves Jacot, architecte EPFL, CFF Immobilier
- M. Didier Jolimay, architecte EAUG FAS, Genève

spécialistes conseils de l'Etat de Genève

- M. Jan Bega, chef de projet, interfaces espaces publics CEVA, DU
- M. Nicolas Hasler, architecte paysagiste, DGNP
- Mme Séverine Hennequin, cheffe de projet, interfaces espaces publics CEVA, DU
- M. Fabien Héritier, ingénieur civil, chef de projet mobilité PAV, DGM
- M. Christian Morel, chef de projet, OGC
- M. Fabien Pignoly, architecte, chef de projet PAV, DU

président

Mr Marco Rampini, Architect (FAS) and Landscape architect (FSAP), Geneva

membres

- Mr François Baertschi, Mayor of Lancy
- Mr Olivier Briner, Civil engineer, EPFL, CFF Immobilier
- Mr Francesco Della Casa, Cantonal architect of Geneva
- Mr Lorenz Eugster, Landscape architect , HES, and Town planner, Zurich
- Mr Dominique Guérity, Architect, Head of Works and Construction Department, Town of Lancy
- Mr Alain Leveillé, Town planner and Architect, Geneva
- Mr Sébastien Marot, PhD in history, Paris
- Mr Dominique Matthey, Architect, Deputy Director, Urban Development and Mobility Department, Geneva City Council
- Mr Luca Pattaroni, PhD in sociology, EPFL, Lausanne
- Mr Nicolas Pham, Architect and Town planner, EPFL SIA FSU, Geneva
- Mrs Amélie Rousseau, Landscape architect, HES, PAV project director for public spaces and landscaping, DGNP, Republic and State of Geneva
- Mr Philippe Viala, Head of Department, CEVA Public Space Interfaces, office of urbanism, DU, Republic and State of Geneva
- Mrs Cristina Woods, Architect, Rougemont

substitutes

- Mr Sébastien Beuchat, Director, DGNP, Republic and State of Geneva
- Mr Yves Jacot, Architect, EPFL, CFF Immobilier
- Mr Didier Jolimay, Architect, EAUG FAS, Geneva

spécialist consultants of State of Geneva

- Mr Jan Bega, Project director, CEVA Public Space Interfaces, DU
- Mr Nicolas Hasler, Landscape architect, DGNP
- Mrs Séverine Hennequin, Project director, CEVA Public Space Interfaces, DU
- Mr Fabien Héritier, Civil engineer, PAV Mobility Project director, DGM
- Mr Christian Morel, Project director, OGC
- Mr Fabien Pignoly, Architect, PAV project director, DU

8/ prix et mentions

Le Jury dispose d'une somme globale de CHF 100'000.- HT pour l'attribution d'environ 3 à 5 prix ou mentions éventuelles dans les limites fixées par l'article 17.3 du règlement SIA 142 édition 2009. La somme globale des prix a été calculée selon la directive SIA « détermination de la somme des prix » de juillet 2009 éditée par la commission SIA pour les concours d'architecture et d'ingénierie.

9/ calendrier du concours

- publication sur le site Internet www.simap.ch et dans la Feuille d'avis officielle (FAO) du canton de Genève
- ouverture des inscriptions au concours
- réception des questions, jusqu'au
- réponses du Jury dès le
- rendu des projets
- expertise des projets
- jugement des projets
- vernissage
- exposition des projets
- exposition grand public «in situ»

28 février 2012
28 février 2012
16 mars 2012
30 mars 2012
8 juin 2012
11 au 15 juin 2012
18 au 20 juin 2012
25 septembre 2012
26 septembre au
10 octobre 2012
11 octobre à fin 2012

8/ prizes and commendations

The Jury has the total sum of CHF 100'000.- not including taxes at its disposal to award approximately 3 to 5 possible prizes or commendations within the limits laid down in Article 17.3 of SIA Regulation 142, 2009 edition. The total sum of prizes has been calculated on the basis of the SIA 'determination of the sum for prizes' directive dated July 2009, as published by the SIA Commission for architecture and engineering competitions.

9/ competition timetable

- publication of the competition on internet www.simap.ch and on the FAO, the official gazette of the Canton of Geneva
- opening date of registration
- submission of questions, closing date
- answers from the Jury
- receipt of projects
- expert appraisal of projects
- judging of projects
- opening of exhibition
- exhibition of all projects
- exhibition 'in situ'

28 February 2012
28 February 2012
16 March 2012
30 March 2012
8 June 2012
11 to 15 June 2012
18 to 20 June 2012
25 September 2012
26 September 2012
to 10 October 2012
11 October to the end of 2012

10/ liste des projets rendus

Les candidats participant au concours devaient rendre leur proposition en date du 8 juin 2012.

20 projets ont été remis à l'organisateur dans les délais mentionnés dans le règlement et en conformité avec celui-ci.

10/ list of projects submitted

Candidates taking part in the competition had until 8 June 2012 to submit their proposal.

20 projects complying with the regulations were submitted to the organizer by the set deadline.

n° de projet	devise	project No.	identifier
1	BLACK STONE	1	BLACK STONE
2	RUBANS	2	RUBANS
3	JJ1712	3	JJ1712
4	vertical	4	vertical
5	CONTINUITÉ DU TERRITOIRE AU DÉTAIL	5	CONTINUITÉ DU TERRITOIRE AU DÉTAIL
6	les pieds dans le PAV	6	les pieds dans le PAV
7	walkscape	7	walkscape
8	STRIP	8	STRIP
9	Pause in motion	9	Pause in motion
10	Up!	10	Up!
11	191212	11	191212
12	ALT 398 - une Ballade à 3 temps	12	ALT 398 - une Ballade à 3 temps
13	919191	13	919191
14	Chemin faisant	14	Chemin faisant
15	ITAMFF99	15	ITAMFF99
16	EAU MOTION	16	EAU MOTION
17	AZHC4	17	AZHC4
18	GEO FLUX	18	GEO FLUX
19	LA FLANERIE DE LA FOLIE	19	LA FLANERIE DE LA FOLIE
20	SWING OUT	20	SWING OUT

11/ contrôle et conformité des projets rendus

Les contrôles de conformité ont été effectués préalablement au jugement par les collaborateurs de l'office de l'urbanisme et de la direction générale de la nature et du paysage.

Ceux-ci ont constaté que :

- le projet n°15 **ITAMFF99** n'a rendu que 5 panneaux A0 au lieu de 6 panneaux comme demandé dans le cahier des charges. Ce dernier possède par contre tous les éléments (plans, coupes..) au minimum demandés dans le cahier des charges;
- le projet n°20 **SWING OUT** a rendu 4 pages de textes au lieu des 2 à 3 demandées dans le cahier des charges. Les pages sont agrémentées de beaucoup d'illustrations et le texte ne dépasse pas les 2 pages.

11/ checking and compliance of projects submitted

Compliance checks were carried out prior to judging by staff at the Town Planning Office (Office de l'Urbanisme) and the Nature and Landscape Department (Direction Générale de la Nature et du Paysage).

They noted that:

- project No. 15 **ITAMFF99** submitted just five A0 panels instead of the six requested in the specification. Nevertheless, it still includes all of the minimum items (plans, sections, etc.) requested in the specification;
- project No. 20 **SWING OUT** submitted four pages of text instead of the two to three requested in the specification. These pages are accompanied by a large number of illustrations and the text does not exceed two pages.

12/ expertise des projets rendus

L'expertise des projets s'est référée au programme du concours ainsi qu'aux réponses aux questions des concurrents. Elle a été conduite du lundi 11 juin 2012 au vendredi 15 juin 2012, par les spécialistes conseil de l'Etat de Genève (cf. p.17).

13/ projets admis au jugement

Le Jury a siégé au complet du 18 au 21 juin 2012, en conformité avec le règlement.
Le président du Jury excuse M. Yves Jacot, suppléant.

Compte tenu des contrôles de conformité des projets rendus, le Jury décide à l'unanimité d'admettre au jugement tous les projets parvenus dans les délais.

14/ prise de connaissance des projets

L'ensemble du Jury procède à une première prise de connaissance des projets.

Le Jury procède à une approche critique de chaque projet basée sur les critères d'appréciation principaux, à savoir l'adéquation au site - sa compréhension du lieu et sa topographie, ainsi que son rapport avec le tissu existant et sa transformation planifiée (tissus bâtis, naturels et projets en cours) - l'ambition et la cohérence du projet, le respect des objectifs du programme et des contraintes, la prise en compte des enjeux environnementaux et l'économie générale du projet.

15/ projets à exclure à la répartition des prix (en conformité au programme et cahier des charges)

Après la première prise de connaissance approfondie des projets, le Jury constate que les projets remis répondent dans les grandes lignes au programme et au cahier des charges. Le Jury décide à l'unanimité de n'exclure aucun projet du jugement ni de la répartition des prix.

12/ expert appraisal of the submitted projects

The expert appraisal of projects referred to the competition programme and to replies to the candidates' questions. It was carried out from Monday 11 June 2012 to Friday 15 June 2012 by the State of Geneva's specialist consultants (see p.17).

13/ projects accepted for judging

The full Jury sat from 18 to 21 June 2012, in accordance with the regulations.
The President of the Jury received an apology from Mr Yves Jacot (substitute).

Based on compliance checks for the projects submitted, the Jury unanimously decided to accept for judging all of the projects submitted by the deadline.

14/ perusal of projects

The full Jury took part in an initial perusal of the projects.

The Jury conducted a critical review of each project, based on the main assessment criteria, namely its appropriateness to the site – its understanding of the location and its topography, and its relationship with the existing fabric and planned changes thereto (the built and natural environments plus current projects) – project ambition and consistency, compliance with the programme objectives and constraints, allowance for environmental issues and the overall economy of the project.

15/ projects for exclusion from the distribution of prizes (in accordance with the programme and specification)

Following the first in-depth perusal of the projects, the Jury noted that the projects submitted complied with the broad outlines of the programme and the specification. The Jury unanimously decided not to exclude any projects either from judging or from the distribution of prizes.

16/ résultat du concours

16/ result of the competition

/1 premier tour du jugement

L'ensemble du Jury passe devant chaque projet en présence des experts qui commentent les projets.

Le Jury débat et délibère devant chaque projet en relevant quels sont les qualités et les points insuffisants. A l'issue de ce premier tour, le Jury décide d'écartier les projets qui portent les numéros et devises suivants :

n° de projet devise

1	BLACK STONE
2	RUBANS
3	JJ1712
11	191212
15	ITAMFF99
16	EAU MOTION
18	GEO FLUX
19	LA FLANERIE DE LA FOLIE

project No. identifier

1	BLACK STONE
2	RUBANS
3	JJ1712
11	191212
15	ITAMFF99
16	EAU MOTION
18	GEO FLUX
19	LA FLANERIE DE LA FOLIE

/2 deuxième tour du jugement

Le Jury procède à une analyse approfondie des projets retenus à l'issue du premier tour. Chaque projet est commenté en tenant compte de l'ensemble des critères d'appréciation et de l'ensemble des analyses des experts. A l'issue de ce deuxième tour du jugement et après une discussion approfondie, le Jury décide d'écartier les numéros et devises suivants :

n° de projet devise

4	vertical les pieds dans le PAV
6	walkscape
7	STRIP
8	Pause in motion
9	ALT 398 - une Ballade à 3 temps
12	ALT 398 - une Ballade à 3 temps

project No. identifier

4	vertical les pieds dans le PAV
6	walkscape
7	STRIP
8	Pause in motion
9	ALT 398 - une Ballade à 3 temps
12	ALT 398 - une Ballade à 3 temps

/1 first round of judging

The full Jury examined each project in the presence of the experts, who commented on them.

The Jury debated and deliberated over each project, noting its qualities and shortcomings. At the end of this first round, the Jury decided to eliminate the projects with the following numbers and identifiers :

n° de projet devise

1	BLACK STONE
2	RUBANS
3	JJ1712
11	191212
15	ITAMFF99
16	EAU MOTION
18	GEO FLUX
19	LA FLANERIE DE LA FOLIE

/2 second round of judging

The Jury conducted an in-depth analysis of the projects short listed at the end of the first round. Comments were made on each project, taking into account all of the assessment criteria and all of the experts' analyses. At the end of this second round of judging and following an in-depth discussion, the Jury decided to eliminate the following numbers and identifiers :

n° de projet devise

4	vertical les pieds dans le PAV
6	walkscape
7	STRIP
8	Pause in motion
9	ALT 398 - une Ballade à 3 temps
12	ALT 398 - une Ballade à 3 temps

/3 tour de repêchage

A l'issue du second tour, chaque membre du Jury est convié à réexaminer attentivement l'ensemble des projets éliminés et de proposer d'éventuels projets pour un repêchage. Chaque membre du Jury s'exprime sur le ou les projets qu'il souhaiterait repêcher.

L'ensemble des membres du Jury, après un nouvel examen détaillé des projets éliminés lors des tours précédents, décide de ne repêcher aucun projet.

/4 classement des projets

Le Jury procède à un nouvel examen pour l'attribution des prix et mentions.

Les projets font l'objet de critiques approfondies pour l'**ensemble des critères de jugement** avant que le Jury procède au classement final.

Après ce dernier examen, le Jury procède au classement final.

À la très large majorité, le Jury décide d'attribuer :

- Le 1^{er} rang à 5 CONTINUITÉ DU TERRITOIRE AU DÉTAIL

Suite à un vote à la majorité simple, le Jury décide d'attribuer :

- Le 2^e rang à 13 919191
- Le 3^e rang à 20 SWING OUT
- Le 4^e rang à 17 AZHC4
- Le 5^e rang à 10 Up!
- 2nd place to 13 919191
- 3rd place to 20 SWING OUT
- 4th place to 17 AZHC4
- 5th place to 10 Up!

Le 6^e projet examiné, 14 Chemin faisant, n'ayant recueilli aucune voix, le Jury décide à l'unanimité de l'écartier du classement et de l'attribution des prix et mentions.

/3 re-examination round

At the end of the second round, each Jury member was invited to carefully re-examine all of the projects eliminated and to suggest any projects that merited a second chance. Each Jury member stated whether they wanted any project(s) to be given a second chance.

Following a further detailed examination of the projects eliminated during previous rounds, all Jury members decided not to give any projects a second chance.

/4 ranking of projects

The Jury carried out a further examination for the purpose of awarding prizes and commendations.

Projects were subject to in-depth criticism from the viewpoint of all judging criteria before the Jury produced the final ranking.

Following this final examination, the Jury produced the final ranking.

By a very large majority, the Jury decided to award :

- 1st place to 5 CONTINUITÉ DU TERRITOIRE AU DÉTAIL

Following a vote by simple majority, the Jury decided to award :

- 2nd place to 13 919191
- 3rd place to 20 SWING OUT
- 4th place to 17 AZHC4
- 5th place to 10 Up!

Since the 6th project examined, 14 Chemin faisant, received no votes, the Jury unanimously decided to disqualify it from the classification and allocation of prizes and awards.

/5 attribution des prix et mentions

Le Jury en conformité avec le point 1.06 prix et mentions, attribue à l'unanimité les prix et mentions suivants :

- 1^{er} rang - 1^{er} prix 5 CHF 24'000.- HT
- 2^e rang - 2^e prix 13 CHF 22'000.- HT
- 3^e rang - 3^e prix 20 CHF 20'000.- HT
- 4^e rang - 4^e prix 17 CHF 18'000.- HT
- 5^e rang - 5^e prix 10 CHF 16'000.- HT

17/ recommandations du Jury

Le Jury remercie tous les candidats pour la qualité du travail présenté. Il souligne que la pertinence et la diversité des propositions rendues a permis au Jury d'avoir un débat très approfondi et très riche.

La problématique du concours a engagé plusieurs enjeux, souvent contradictoires les uns avec les autres : la présence simultanée de milieux naturels et de grandes infrastructures (ferroviaires, routières et d'équipements), la confrontation de plusieurs échelles (territoriale et locale, urbaine et paysagère, métropolitaine et pittoresque), mais aussi d'usages parallèles (l'habitation, l'industrie, les parcours, les aires d'entreposage...), les talus et les traces historiques rendant compte d'une topographie complexe...

Le parcours soumis au questionnement du concours traverse toutes ces conditions de l'urbanité contemporaine. Ainsi, toute la difficulté du projet consistait-elle à garder une identité qui lui est propre tout en étant capable de s'insérer et idéalement de révéler les entités ou fragments situés le long de cette promenade.

L'enjeu programmatique est lui aussi au cœur des pratiques urbaines. Le parcours doit servir des modes de déplacements différents et parfois conflictuels et les lieux de détente doivent pouvoir transcender leur rôle pour créer le désir de la contemplation. Surtout, la qualité de l'espace public doit être en mesure d'être énoncée avec la précision requise par son statut fondateur de la cohabitation sociale.

/5 awarding of prizes and commendations

In accordance with item 1.06, prizes and commendations, the Jury unanimously awarded the following prizes and commendations :

- 1st place - 1st prize 5 CHF 24'000.- excl. tax
- 2nd place - 2nd prize 13 CHF 22'000.- excl. tax
- 3rd place - 3rd prize 20 CHF 20'000.- excl. tax
- 4th place - 4th prize 17 CHF 18'000.- excl. tax
- 5th place - 5th prize 10 CHF 16'000.- excl. tax

17/ Jury's recommendations

The Jury would like to thank all candidates for the quality of their work. It emphasises that the pertinence and diversity of the proposals submitted enabled the Jury to have a very in-depth and comprehensive debate.

The substance of the competition has involved several issues, which are often mutually contradictory: the simultaneous presence of natural environments and major infrastructures (rail, road and facilities), the contrasting requirements at several levels (territorial and local, urban and landscaped, metropolitan and picturesque), as well as land uses existing in parallel (housing, industry, transport routes, storage areas, etc.), railway embankments and historical vestiges revealing a complex topography.

The route examined by the competition passes through all these conditions of contemporary urban development. The big challenge posed by the project lay in its ability to retain its own distinct identity while still integrating itself and ideally bringing out the features or fragments to be found along the Promenade.

Planning-related issues, too, are at the heart of urban practices. The route has to serve the needs of different and sometimes conflicting modes of transport, and the recreational areas must be able to transcend their role in order to create a place conducive to quiet enjoyment. Above all, the quality of the public space must be able to come across precisely enough to reflect its status as a the basis of social coexistence.



Le Jury est convaincu que le projet lauréat possède toutes les qualités qui lui permettent de répondre aux attentes du maître d'œuvre qui réalisera ce projet et il recommande :

- qu'une bonne coordination soit faite lors des études à venir avec les projets connexes – notamment : la gare de Pont-Rouge, le secteur du PLQ de SOVALP et le concours de l'école, les aménagements du PLQ de Surville – afin que le projet de la Promenade des Crêtes s'inscrive au mieux dans le contexte et conserve une cohérence sur l'ensemble;
- que le franchissement de la route du Grand-Lancy soit considéré très sérieusement car elle représente une forte coupure. Si la nécessité d'un passage dénivélé est remise en cause, une alternative devra être identifiée ;
- que l'opportunité de maintenir la route de chantier sur le bas du talus soit prise en considération ;
- que la poursuite des études de projet se fasse pour l'ensemble du périmètre et que sur la base d'un projet d'ensemble la première étape de réalisation de la promenade - correspondant à la mesure d'agglomération – soit étudiée et déterminée ;
- que le franchissement du dénivelé entre le Parc Chuit et la gare Lancy-Pont-Rouge soit assuré sans recours à des solutions mécanisées. Plusieurs franchissements de ce dénivelé peuvent être étudiés et proposés selon les modes de déplacement (dissociation franchissement piétons/vélos...);
- que la réflexion sur la végétation accompagnant la promenade soit approfondie et appréciée en fonction des situations et en adéquation avec la politique cantonale et communale.

The Jury is convinced that the winning project possesses all of the qualities required to meet the expectations of the owner executing this project and recommends :

- that it be properly coordinated with the forthcoming studies and related projects – notably: Pont-Rouge railway station, the sector covered by the SOVALP district PLQ plan and the competition for the school, plus the developments in the Surville PLQ plan – so that the Promenade des Crêtes project will fit as neatly as possible into its context and maintain coherence with the area as a whole ;
- that serious consideration be given to the Grand-Lancy road crossing since it represents a major discontinuity. And if the need for a grade-separated crossing – which appears not to have been sufficiently demonstrated – is called into question, that an alternative be found ;
- that consideration be given to whether it is appropriate to maintain the works road at the foot of the embankment ;
- that the continuing studies relating to the project focus on the entire project area, and that on the basis of an overall plan, the first stage in creating the Promenade – in line with the urban development measure – be examined and decided ;
- that the connection between the Parc Chuit and Lancy-Pont-Rouge railway station, which involves a difference in height, be made without recourse to mechanised solutions. Several ways of bridging this height difference may be examined and proposed for different modes of travel (separate links for pedestrians and cyclists, etc.) ;
- that further careful consideration be given to the vegetation along the Promenade, which should be assessed in terms of different situations and comply with the policies adopted at Canton and Commune level.



18/ approbation du Jury

Le présent document a été approuvé par le jury.

18/ Jury's approval

This document has been approved by the Jury.

président

M. Marco Rampini

president

Mr Marco Rampini

membres

M. François Baertschi

members

Mr François Baertschi

M. Olivier Briner

Mr Olivier Briner

M. Francesco Della Casa

Mr Francesco Della Casa

M. Lorenz Eugster

Mr Lorenz Eugster

M. Dominique Guéritey

Mr Dominique Guéritey

M. Alain Leveillé

Mr Alain Leveillé

M. Sébastien Marot

Mr Sébastien Marot

M. Dominique Matthey

Mr Dominique Matthey

M. Luca Pattaroni

Mr Luca Pattaroni

M. Nicolas Pham

Mr Nicolas Pham

Mme Amélie Rousseau

Mrs Amélie Rousseau

M. Philippe Viala

Mr Philippe Viala

Mme Cristina Woods

Mrs Cristina Woods

suppléants

M. Sébastien Beuchat

Mr Sébastien Beuchat

M. Yves Jacot

Mr Yves Jacot

M. Didier Jolimay

Mr Didier Jolimay



19/ levée de l'anonymat

Suite au classement et l'attribution des rangs et prix, le Jury procède à l'ouverture des enveloppes cachetées des concurrents et lève l'anonymat en suivant l'ordre de classement des primés et par ordre des numéros pour les suivants.

19/ lifting of anonymity

Once the project ranking and prizes order had been decided, the Jury opened the sealed envelopes submitted by the candidates and lifted their anonymity, following the order of prize-winner ranking and then in numerical order for the other projects.

projets primés

prize-winning projects

CONTINUITÉ DU TERRITOIRE AU DÉTAIL

1^{er} rang, 1^{er} prix: projet n°5
1st place, 1st prize: project No.5
PROAP SA

architecte paysagiste pilote / landscape architect (leading partner)
PROAP sa
Rua Dom Luis I° 1200-149 Lisbonne - Portugal
ingénieurs civils / civil engineer
INGENI SA GENÈVE
Rue du Pont-Neuf 12 - 1227 Carouge - Suisse
ingénieurs mobilité / mobility engineer
Transitec Ingénieurs Conseils SA
Avenue Auguste Tissot 4 - 1006 Lausanne - Suisse

Le projet propose une attitude précise, globale et détaillée pour le parcours de la Promenade des Crêtes et se concentre particulièrement sur la géomorphologie du site, sur les traces culturelles multiples du présent et du passé ainsi que sur la variété du réseau des cheminements. Il identifie ainsi les conditions et les éléments de la continuité de cet espace public dans la pente de cette cassure topographique.

Un système constructif, au sens large, est proposé pour cette promenade qui souligne la continuité de l'espace tout en réagissant localement aux variations de la pente du site et en connectant les multiples relations transversales existantes. Un élément constructif de base en béton préfabriqué est décliné en fonction des situations variées. La largeur du système constructif réagit notamment à l'inclinaison du terrain : pour une pente forte le passage reste plus étroit et s'élargit quand le terrain le permet. La perception du paysage reste différenciée au cours du parcours sur cette infrastructure nouvelle inscrite dans le terrain. Le traitement varié des surfaces indique la répartition du profil entre différents usagers piétons et cyclistes. Le boisement qui accompagne la promenade varie selon le caractère du tronçon. Le Jury se pose des questions sur la cohérence de représentation entre le plan et les représentations perspectives du concept végétal: le boisement semble très fort sur les plans, alors que les vues perspectives suggèrent des espaces peu boisés. Le concept décrit offre trop peu de cohérence sur les thématiques végétales et devra être approfondi. Si le Jury apprécie le tracé des cheminements, la mise en évidence de points de vue qui profitent des lieux peu arborisés et le défrichements très limité, il regrette l'absence de détails concernant les plantations, notamment concernant la prise en compte des valeurs biologiques et des contraintes infrastructurales.

Appréciant l'espace comme unité territoriale, le projet prend en même temps la mesure de la densification des quartiers adjacents: il montre son insertion dans la situation actuelle et dans la situation future. Il propose des aménagements de l'espace public variés en fonction des étapes de réalisations qui réagissent avec finesse aux différentes situations par des gradins, des balcons et des pavillons. Le passage sous voie de la route du Grand-Lancy est présenté de manière convaincante, mais sa nécessité doit être encore confirmée. Par contre, la liaison mécanisée entre le cheminement menant à la future gare de Pont-Rouge et le Parc de Surville est jugé inapproprié et doit être revu.

Le projet arrive à urbaniser discrètement ce morceau de paysage. Il a la capacité de renforcer son entité, que l'on peut comparer à l'échelle du territoire genevois à la Rade ou à l'aire de l'aéroport. Il rendra accessibles des espaces de détente dans une nature urbaine. En même temps il a la force d'absorber les flux de piétons et cyclistes qui, avec l'arrivée de la gare CEVA de Lancy-Pont-Rouge, vont fortement augmenter. La qualité graphique des plans et la communication du travail sont denses, convaincantes et engageantes. Elles reflètent bien l'attitude claire et respectueuse des auteurs vis-à-vis du site.

CONTINUITÉ DU TERRITOIRE AU DÉTAIL

The project offers a specific, global and detailed approach towards the route of the Promenade des Crêtes, focusing particularly on the geomorphology of the site, on the many cultural traces of the present and the past, and on the varied network of transport routes. In so doing, it identifies the features and elements of this public space that provide continuity on the slope that forms this break in the topography.

A construction system, in the broad sense of the term, is proposed for the Promenade, emphasising spatial continuity but at the same time reacting locally to variations in the slope on the site and connecting the many existing transverse relationships. Variations are made to a prefabricated concrete base construction element to accommodate a variety of situations. The width of the construction system reacts to the gradient: where the slope is steep the path remains narrower, but it widens out where the terrain permits. The perception of the landscape is differentiated all along the route of this new infrastructure which becomes part of the terrain. The variety of surfaces adopted shows how the profile is distributed among different users (pedestrians and cyclists). The woodland running along the Promenade varies according to the nature of the section concerned. Here, the Jury has doubts about the consistency of representation between the plan and the perspective drawings showing the vegetation concept: the woodland appears to be quite dense on the plans, whereas the perspective drawings suggest spaces with sparse woodland. The concept described is not sufficiently consistent with regard to the vegetation themes and needs to be considered in greater depth. Whilst the Jury approves the route of the pathways, and the emphasis on viewpoints that take advantage of areas with few trees and the very limited vegetation clearance, it regrets the lack of detail concerning planting, notably regarding how biological values and infrastructure-related constraints are to be taken into account.

Considering the space to be a unit of territory, the project also makes allowances for the densification of the adjacent districts, demonstrating how it fits into the current situation and future situation. It proposes developments of the public space that vary according to the stages of development, reacting sensitively to the various situations through the use of terracing, balcony sections and houses. The underpass beneath the Grand-Lancy road is convincingly presented, but may not prove necessary. On the other hand, the mechanised link between the pathway leading to the future Pont-Rouge railway station and Survillle Park is considered inappropriate, and needs to be reviewed.

The project is successful in discreetly urbanising this piece of landscape. It has the capacity to strengthen its identity, which is comparable to the scale of the Geneva territory at La Rade or around the airport. It will provide accessible recreation areas amid urban countryside. At the same time, it is strong enough to absorb the pedestrian and cyclist flows which, with the arrival of the CEVA railway station at Lancy-Pont-Rouge, are set to increase significantly. The graphic quality of the plans and the project explanations are thorough, convincing and engaging. It clearly reflects the project originators' clear and respectful attitude towards the site.











919191

2^e rang, 2^e prix : projet n°13 2nd place, 2nd prize : project No.13

Schweingruber Zulauf Landschaftsarchitekten

architecte paysagiste pilote / landscape architect (leading partner)
Schweingruber Zulauf Landschaftsarchitekten
Vulkanstrasse 120, 8048 Zürich - Suisse

architecte paysagiste / landscape architect
Winogrond Landschaftsarchitekten
Binzstrasse 39, 8045 Zürich - Suisse
ingénieurs civils / civil engineer
Staubli, Kurath & Partner AG
Bachmattstrasse 53 - 8048 Zürich - Suisse

Conscient des forces naturelles et culturelles en jeu dans le processus de transformation, les auteurs du projet relèvent que la fragmentation hétérogène du site est sa qualité fondamentale : « expérience d'un paysage riche en diversité topographique dans des conditions urbaines, industrielles et naturelles ». La nouvelle promenade sera le produit de cette hétérogénéité en renforçant l'existence des différents aspects topographiques et paysagers.

Toute de simplicité, cette proposition révèle une richesse d'événements créatifs de grande qualité (mobilier, espaces pour rester, s'attarder, regarder...). Mises en évidence par cette promenade, « ce parc linéaire », nouveau théâtre d'opérations des caractères et ambiances multiples, les solutions apportées par les aménagements, sont une contribution essentielle.

Le chemin relie le nord et le sud de la commune aux quartiers environnants et propose une promenade vers un lieu choisi ponctuée d'ouvertures sur le proche et le grand paysage.

Le chemin est fusionnel avec la topographie. Il s'adapte, il devient la topographie, ses changements formels génèrent des séquences dans la promenade par incursion et dédoublement le long de la courbe généreuse de la plateforme ferroviaire, prolongé dans le parc habité des futurs quartiers jusqu'à la route du Grand-Lancy. Le franchissement à niveau de la route est prolongé par une liaison dénivellée à la passerelle existante sur l'Aire. La promenade entoure l'embouchure sur les deux rives, la végétation est éclaircie, la rivière mise en évidence. Des ouvertures sont pratiquées dans la place au sol, dans le plafond de la galerie et révèlent la dimension acoustique de l'eau. Par cette place, on accède au caractère sauvage, naturel et irrégulier du parcours en progression vers la crête boisée de Sunville. Souple et adaptée, la surface du chemin est revêtue d'un tapis bitumineux sur toute sa longueur.

La riche palette des plantes indigènes est combinée à d'autres plantes pour renforcer le caractère des différentes séquences d'aménagement. Dans la courbe du chemin de fer, en haut du talus, pour ne pas faire obstacle à la lumière du soleil, le projet positionne des plantations clairsemées de pins et de saules. Au centre de la promenade, dans le parc habité, des groupes linéaires dispersés de chênes et de charmes, scandés de cerisiers, surgissent.

Le chemin existant est dédoublé et équipé de places d'agrément dans le fourré éclairci pour la vue. La plantation exotique isolée, héritage de l'occupation notoriale du côté amont, domine le bois dans la pente, densifiée d'espèces de forêt, chênes, frênes, érables. Dans l'escarpement entre le portail du tunnel et la « petite place de l'Aire », les espèces de forêt accompagnent la promenade parallèlement et à distance du chemin de fer.

919191

The project originators are aware of the natural and cultural forces in play in the transformation process and note that the fundamental quality of the site is its heterogeneous and fragmented nature : 'the experience of a landscape rich in topographical diversity, in urban, industrial and natural forms'. The new Promenade will be the product of this heterogeneity, reinforcing the existence of its various topographical and landscape aspects.

This extremely simple proposal is full of high-quality creative features (furniture, spaces in which to remain, linger, contemplate the view, etc.). The highlighting effect of this version of the Promenade, this 'linear park', a new 'theatre of operations' of many different characters and atmospheres, and the solutions put forward by the developments, make a key contribution.

The route links the north and south of the commune to the surrounding districts and takes one to a chosen location punctuated by open views of the landscapes close at hand and in the far distance.

The route hugs the topography. It adapts, becoming the topography, and its formal changes generate sequences in the Promenade through incursion and by splitting into two along the generous curve of the railway formation, extending into the inhabited park of the future districts and up to the Route du Grand-Lancy. The road crossing continues into a link down to the existing footbridge over the Aire. The Promenade surrounds the mouth of the river on both banks, the vegetation is thinned out, and the river shown off to advantage. There are openings at ground level and in the gallery ceiling, bringing out the acoustic qualities of water. From this spot the route leads along the wild, natural and uneven path up to the wooded ridge at Surville. A soft, moulding bituminous mat is laid along its full length.

The rich range of indigenous plants is combined with other plants to enhance the character of the various development sequences. Along the curve of the railway line, at the top of the embankment, the project features pine and willow plantations, left sparse so as not to block out the sunlight. At the centre of the Promenade, in the inhabited park, sparse linear groups of oaks and hornbeams appear, accentuated by cherry trees.

The existing route is split into two and rest areas are provided amid the bushes, which have been thinned to improve the view. The isolated exotic vegetation, a legacy of when the upstream side was a high-class residential area, overlooks the dense woodland running down the hillside, populated by forest species including oak, ash and maple. Along the escarpment between the tunnel portal and the 'petite place de l'Aire', these forest species line the Promenade parallel to the railway line, at some distance from it.









SWING OUT

**3^e rang, 3^e prix : projet n°20
3rd place, 3rd prize : project No.20
atelier bonnet architectes sàrl**

architecte pilote / architect (leading partner)
atelier bonnet architectes sàrl
Avenue Rosemont 6 - 1208 Genève - Suisse

ingénieurs civils / civil engineer
INGENI SA GENÈVE
Rue du Pont-Neuf 12 - 1227 Carouge - Suisse

Le projet « SWING OUT » propose une lecture du cahier des charges de la Promenade des Crêtes qui interprète le site et simplifie le programme. Il saisit l'occasion de la promenade pour prendre la mesure de la ville en devenir et établissant un nouveau contact avec les caractères physiques du lieu. Il installe sa réflexion dans le grand paysage orienté, Jura-Salève, du bassin genevois, et trouve sur le site les manifestations orographiques de la formation de ce territoire : les plateaux morainiques, la plaine alluvionnaire et les ruptures de pente. Le projet s'appuie sur le « caractère sauvage et rebelle » du relief accidenté qui a permis de tenir à distance la prolifération de la ville. Il considère que les prairies des talus et les bois escarpés doivent-être maintenus pour accompagner la fluidité de la promenade. Il propose de réactiver les balcons, terrasses et points de vue existants, de placer un nouveau belvédère, le « café Surville ». Mais le projet est ailleurs ! En concentrant son énergie sur trois sites de franchissement du relief, le projet propose trois « condensateurs architecturaux » qui manifestent avec détermination et élégance la question de la relation spatiale entre haut et bas, entre proche et lointain, entre horizontalité et verticalité, entre les parties de la ville qui se renouvellent. Fondés sur un système à pilotis (mille-pattes), ces trois structures détachées du sol, permettent de franchir la déclivité et les obstacles, dans une relation d'indépendance, entre artifice et sol naturel. Ainsi, la continuité des talus verts sera assurée.

PLI mille-pattes 1. Entre l'avenue Eugène-Lance et l'extrémité du nouveau quartier d'habitation, le long des voies ferrées, une rampe permet de passer du « dessus au dessous du tapis vert des prairies fleuries, avec ce sentiment d'appartenir à un territoire plus vaste qui s'étend jusqu'aux crêtes du Jura ».

ETIREMENT mille-pattes 2. Entre la gare CEVA de Lancy-Pont-Rouge (centre des quartiers d'activités et d'habitation) et le quartier Surville, une longue rampe, étirée et continue, passe le long de la « forêt de mats ferroviaires » et du bois de chênes et charmes, jusque dans l'alignement du portail du tunnel de chemin de fer. Cette passerelle est prolongée, au bas du parc Chuit, par une rampe cyclable, posée sur le sol. Un escalier rejoint le chemin plus directement, pour les piétons.

RESSORT mille-pattes 3. Entre l'extrémité nord du Parc de Surville (bordant le futur quartier d'habitation) et le quartier PAV-Acacias au-delà du « boulevard des Jeunes », une rampe à balcons puis une passerelle, offrent une promenade architecturale qui permet de passer de la crête de la moraine à son pied et de franchir le trafic du boulevard. Ce mouvement est accompagné d'un ascenseur urbain. Le projet suggère de conserver la villa et de la transformer en « café Surville ».

Le Jury a apprécié le « courage de l'hypothèse » de ce projet qui fait confiance dans les moyens que propose l'architecture, ses concepts et sa technologie, pour contribuer au développement d'un paysage contemporain et à la conservation de la nature.

SWING OUT

The reading of the Promenade des Crêtes specification offered by the SWINGOUT project provides a different interpretation of the site and a simplification of the programme. It grasps the opportunity presented by the Promenade to allow for the growing urban area by establishing a new interface with the location's physical characteristics. The concept here applies to the broader landscape of the Geneva basin in the area delimited by the Jura and Salève. On this site it reconnects with the orographical manifestations of how this territory was formed: moraine plateaux, the alluvial plain and breaks in the hillside. The project relies on the 'wild and intractable character' of the hilly terrain, which has kept the city's expansion at bay. It takes the view that the grassland around the railway embankment and the steep woodlands should be maintained to accompany the fluidity of the Promenade. It proposes reactivating the existing balcony stretches, terracing and viewpoints and building a new belvedere, the 'Café Surville'. But this is not what the project is about! Focusing its energy on three sites that traverse the hilly area, the project proposes three 'architectural condensers' which firmly and elegantly pose the question of the spatial relationship between high and low, near and far, horizontal and vertical, and between the parts of the city that are expanding. Using a (multi-pile) system built on piles, these three structures raised above ground level cross the slope and the obstacles in their way while remaining independent of them, somewhere between artifice and the ground, thereby ensuring the continuity of the green embankment.

Multi-pile structure No. 1: FOLD. Between Avenue Eugène-Lance and the far end of the new residential district, alongside the railway tracks, a ramp provides access from 'top to the bottom of the green carpet of flower meadows, creating a feeling of belonging to a much larger area that extends as far as the tops of the Jura'.

Multi-pile structure No. 2 : STRETCH. Between the Lancy-Pont-Rouge CEVA railway station (at the centre of the business and residential districts) and the Surville district, a long, extended and continuous ramp extends along the 'forest of rail pylons' and through the oak and hornbeam woodlands, up to a point to the right of railway tunnel portal. This bridge is extended, at the bottom end of the Parc Chuit, by a ramped cycle path at ground level. A flight of steps provides a more direct link to the pathway for pedestrians.

Multi-pile structure No. 3: SPRING. Between the northern end of the Parc de Surville (adjoining the future residential district) and the PAV-Acacias district beyond the 'Boulevard des Jeunes', a ramp with viewpoints continuing onto a footbridge offers an architectural progression from top to bottom of the moraine and over the traffic running along the boulevard. This progression is accompanied by an urban elevator. The project proposes retaining the villa and converting it into a 'Café Surville'.

The Jury was impressed by the 'brave thinking' of this project, which has confidence in the resources offered by architecture, its concepts and its technology in contributing to the development of a contemporary landscape and to nature conservation.

SWING OUT

Topic	Definition	Example
1. Constitutive equations	Equations that relate the state variables to the stress tensor.	$\sigma_{ij} = \sigma_{ij}(x_i, x_j)$
2. Boundary conditions	Conditions imposed on the state variables at the boundaries of the domain.	$\sigma_{ij} = g(x_i, x_j) \text{ on } \partial\Omega$
3. Initial conditions	Conditions imposed on the state variables at an initial time.	$\sigma_{ij}(x_i, x_j, t=0) = h(x_i, x_j)$
4. Volume forces	Forces acting on the volume elements of the domain.	$\mathbf{f} = f_i(x_i, x_j, t)$
5. Surface forces	Forces acting on the boundary of the domain.	$\mathbf{g} = g_i(x_i, x_j, t)$
6. Material properties	Properties of the material, such as density and elastic modulus.	ρ, E, ν
7. Geometric constraints	Constraints on the geometry of the domain, such as fixed boundaries or symmetry.	$x_i = 0 \text{ for } i \in \{1, 2, 3\}$
8. Boundary conditions	Conditions imposed on the state variables at the boundaries of the domain.	$\sigma_{ij} = g(x_i, x_j) \text{ on } \partial\Omega$
9. Initial conditions	Conditions imposed on the state variables at an initial time.	$\sigma_{ij}(x_i, x_j, t=0) = h(x_i, x_j)$
10. Volume forces	Forces acting on the volume elements of the domain.	$\mathbf{f} = f_i(x_i, x_j, t)$
11. Surface forces	Forces acting on the boundary of the domain.	$\mathbf{g} = g_i(x_i, x_j, t)$
12. Material properties	Properties of the material, such as density and elastic modulus.	ρ, E, ν
13. Geometric constraints	Constraints on the geometry of the domain, such as fixed boundaries or symmetry.	$x_i = 0 \text{ for } i \in \{1, 2, 3\}$



A large, handwritten signature of Dr. Michael J. Sparer is written across the center of the page, positioned above the official seal of the American Society of Plastic Surgeons. The seal is circular with the words "AMERICAN SOCIETY OF PLASTIC SURGEONS" around the top edge and "1922" at the bottom.



二二〇



100



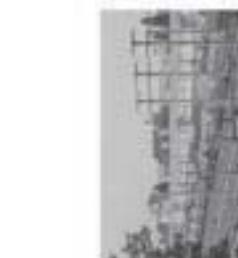
100



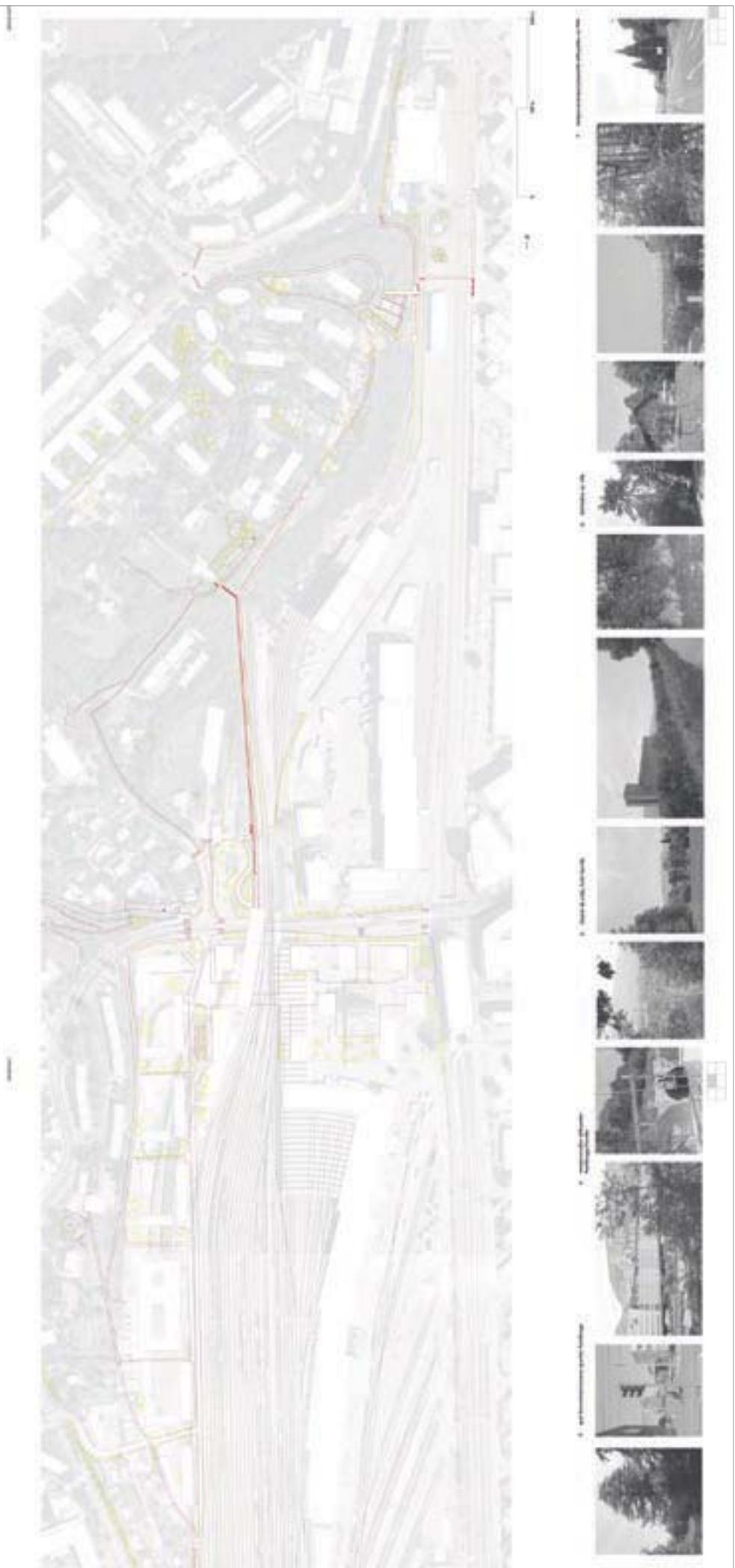
卷之三

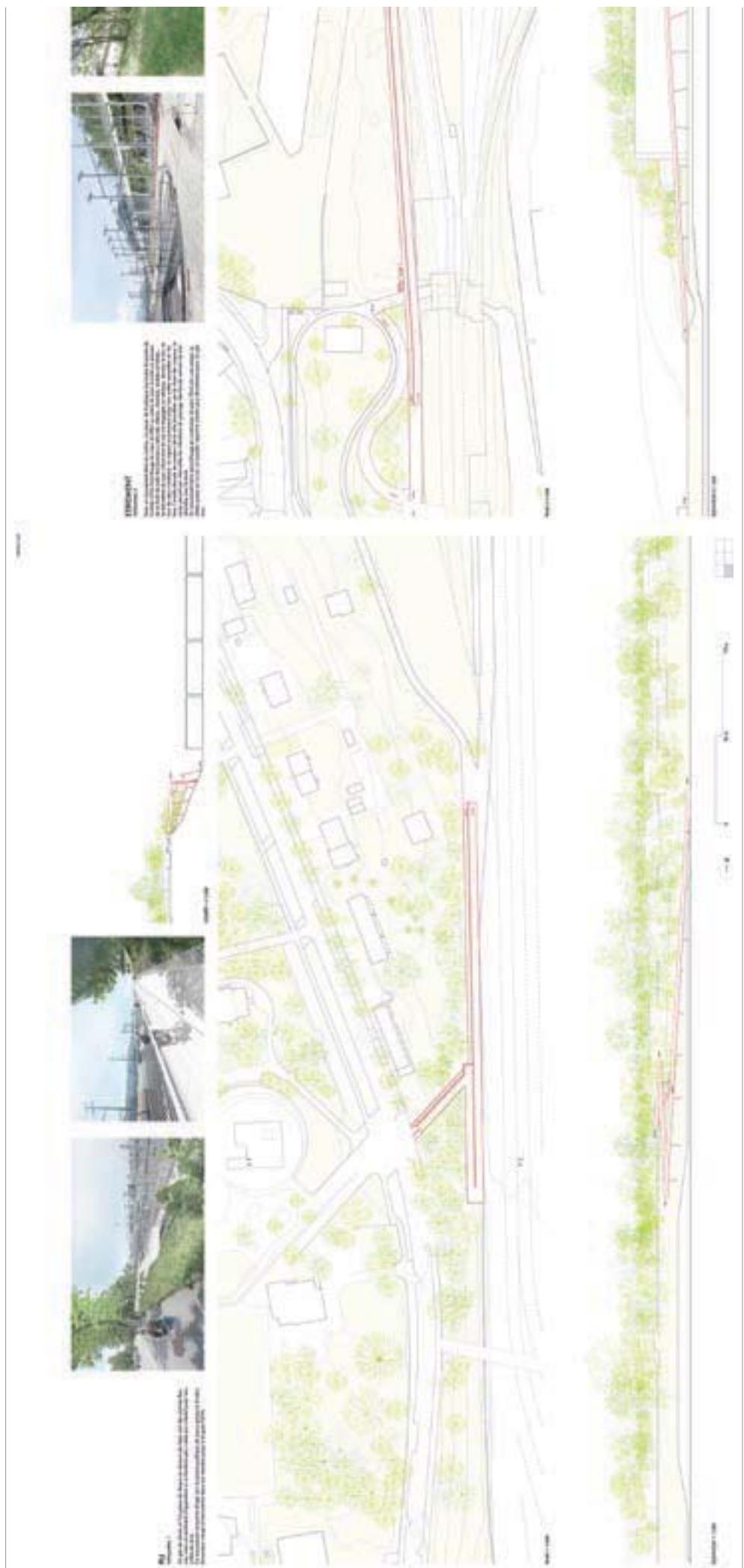


It is also important to note that the results of the present study are limited by the fact that the sample size was small and the study was conducted in a single location. Future research should aim to replicate the findings in different locations and with larger samples. Additionally, the study did not consider the potential impact of other factors such as age, gender, or education level on the relationship between social support and mental health outcomes.



1







AZHC4**4^e rang, 4^e prix : projet n°17****4th place, 4th prize : project No.17****Giovanni Alessandro Piovene Porto Godi****architecte urbaniste pilote / landscape architect (leading partner)**Giovanni Alessandro Piovene Godi
Via Pietro Colletta, 69 - 20137 Milano - Italia**architecte / architect**Ambra Fabi
Via Pietro Colletta, 69 - 20137 Milano - Italia**architecte paysagiste / landscape architect**YellowOffice Landscape design
Via Pietro Colletta, 69 - 20137 Milano - Italia**ingénieurs civils / civil engineer**One Works S.p.A. - Engineering company
Via Satutto, 11 - Milano 20121 - Italia**ingénieurs mobilité / mobility engineer**MobilityinChain srl
Via Ciovasso, 4 - Milano 20121 - Italia

Le projet s'articule autour de la proposition de deux cheminements distincts :

- AZHC4**
- l'un rapide et large pour les vélos, sur un tracé qui n'accuse jamais de pentes supérieures à 5% et qui est connecté au réseau de voies cyclables qui relie Genève à ses environs ;
 - l'autre plus lent et surtout piéton, qui explore d'avantage la topographie du coteau et relie les parcs existants sur le site.

Là où ces deux lignes d'asphalte rouge franchissent des obstacles, elles se métamorphosent en petites structures de métal blanc (ponts, passerelles ou rampe hélicoïdale).

Enfin, les points d'intersection de ces deux lignes avec le paysage donnent lieu à des interventions ponctuelles et contextuelles, une série de micro espaces publics ou ludiques qui ne modifient jamais la topographie existante.

Toute cette savante grammaire de lignes et de points s'inspire largement de l'esprit et de l'imaginaire du chemin de fer qui donne son caractère au site.

Le Jury a apprécié la très grande qualité de l'analyse, de l'argumentaire et du rendu de ce projet original, à la fois fort dans ses options et délicat dans ses interventions, tout en s'interrogeant sur les limites de la référence à l'esprit du chemin de fer pour constituer le paysages de ces deux lignes alternatives.

AZHIC4

This project takes the form of a proposal for two separate routes:

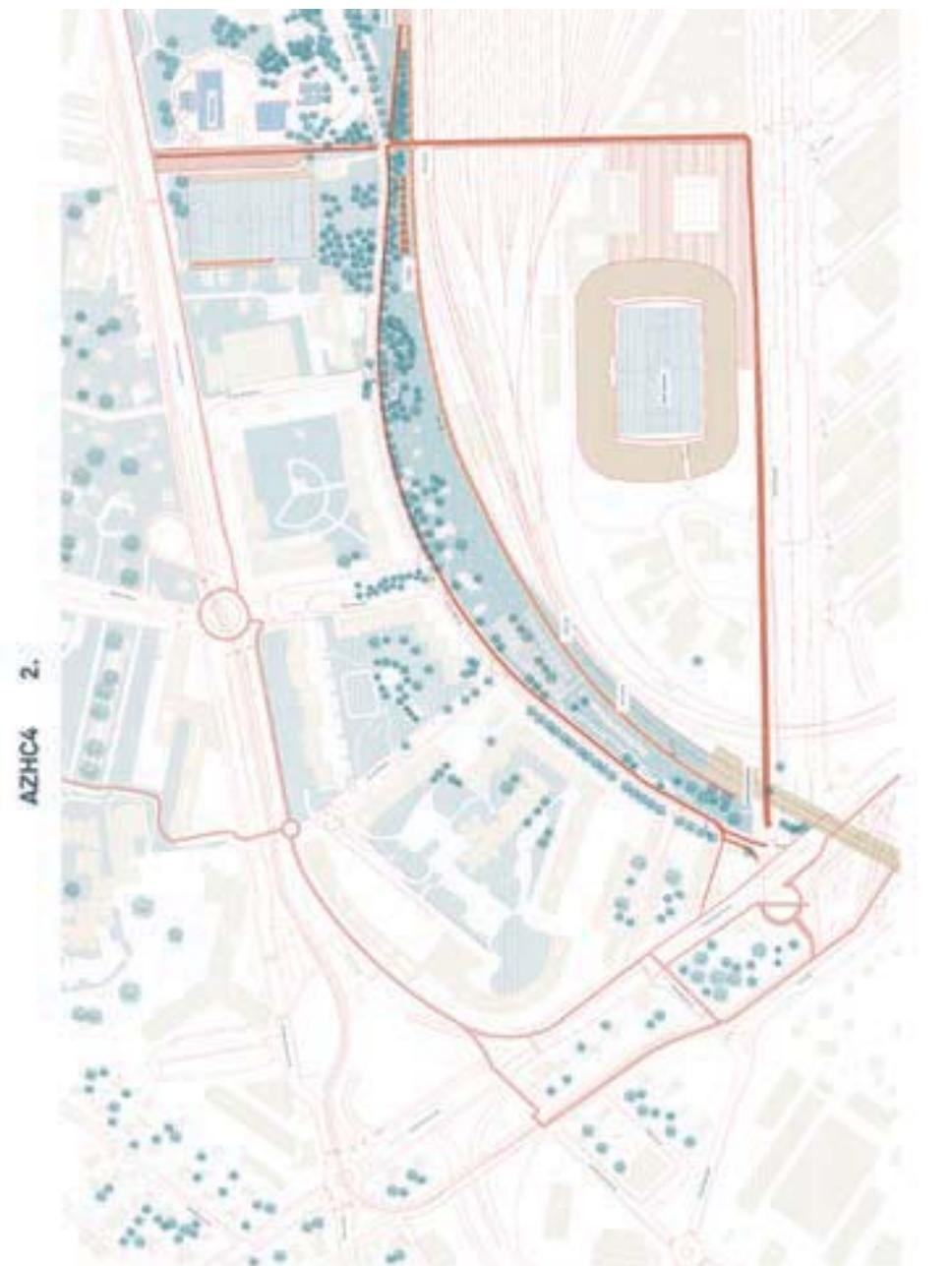
- a wide, fast cycle path along a route with a gradient of never more than 5% which is connected to the network of cycle paths linking Geneva to its environs;
- a separate slower route intended mainly for pedestrians, which explores the topography of the hillside to a greater extent and links the existing parks on the site.

Where these two lines of red asphalt surmount obstacles, they metamorphose into small white metal structures (bridges, footbridges and a helical ramp).

Finally, the points where these two lines intersect with the landscape give rise to occasional contextual interventions, a series of public or recreational micro-spaces, none of which modify the existing topography.

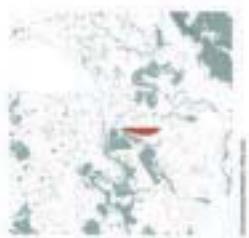
All of this clever lexicon of lines and points stems mainly from the spirit and imagination inspired by the railway line that gives the site its character.

The Jury liked the extremely high quality of the analysis, the arguments and the submission of this original project, which is both strong in terms of its options and circumspect in terms of its interventions, yet at the same time it questions the limits imposed by the reference to the influence of the railway line in creating the landscapes of these two alternative lines.



A2HHC4

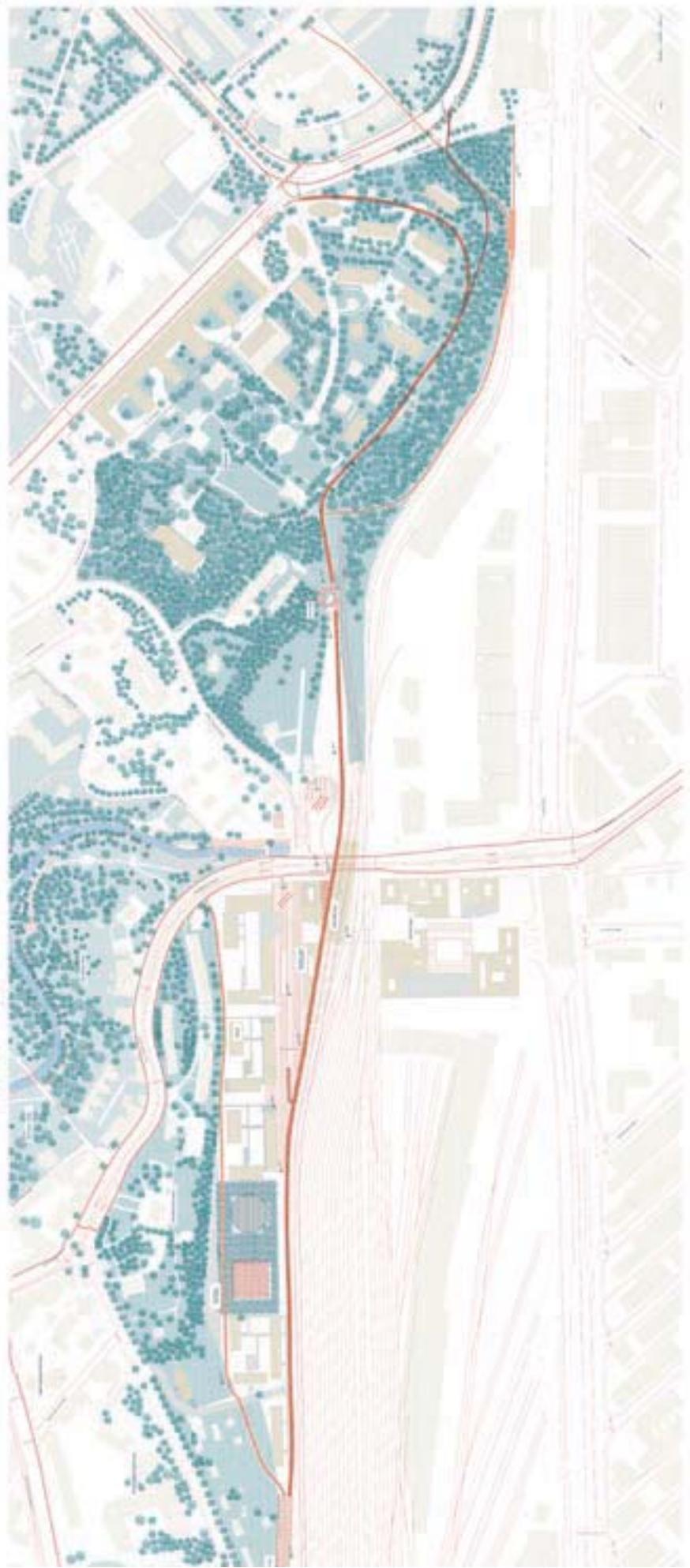
2.



1.

AZHC4

3.
AZHC4







Up!

5^e rang, 5^e prix : projet n°10
5th place, 5th prize : project No.10
In Situ SA

architecte paysagiste pilote / landscape architect (leading partner)

In Situ SA
Route des Acacias 47 - 1227 Genève Les Acacias - Suisse

ingénieurs civils / civil engineer

INGENI SA GENNEVE
Rue du Pont-Neuf 12 - 1227 Carouge - Suisse

Le projet Up! reconnaît clairement la diversité des ambiances et la multiplicité des jeux de connectivité propres au site dans son ensemble et à la topographie des lieux.

Au fil du parcours, il propose certaines accroches particulièrement sensibles au contexte existant et futur, notamment dans la préservation et la valorisation des murs existants (Surville, Mairie), dans le maintien des jardins potagers, dans l'intégration des noues du quartier SOVALP, dans la liaison recherchée entre la Promenade des Crêtes et la future place de la gare CEVA, ainsi que dans la programmation du « Bowl de la boucle » de rebroussement des trams, pour en citer quelques unes.

Cette qualité d'attention au détail des situations particulières est complétée par le contrepoint du fil conducteur de la « nervure » qui vise la continuité de l'ensemble, déclinée en coupe de manières diverses selon la relation au terrain et au sol. Ce fil rouge, peut-être excessivement didactique, interroge également quant à son origine et sa fin, puisque la promenade est rattachée à des parcours de plus grande échelle.

Le projet met par ailleurs en exergue deux opportunités pour de nouveaux espaces publics : l'esplanade du Parc de Pesay, et les gradins entre le parc de la Mairie de Lancy et le site de nouvelle école au cœur du quartier SOVALP. L'esplanade de Pesay soulève la question des moyens importants mis en œuvre pour une ambition de projet de priorité secondaire, alors que l'espace entre Mairie et école, bien que louable dans son intention, risque d'être vulnérable à la configuration de l'école elle-même, sujette à concours.

Up! fait également ressortir la difficulté liée aux ruptures topographiques majeures : le jeu de rampes le long de l'avenue Eugène-Lance et l'escarpement près de l'entrée du tunnel ferroviaire. Les propositions pour permettre de franchir ces deux dénivellations importantes constituent les points faibles du projet : le jeu de rampes construites sous Eugène-Lance semble disproportionné alors que le talus permettrait une approche plus douce ; à l'autre extrémité, la rampe longeant la voie CFF, suivie d'un lacet relevé et finalement de zigzags dans le talus boisé semble excessivement complexe dans la séquence des diverses parties.

Dans l'ensemble les pistes d'appropriation proposées sont appréciées et la sensibilité et la qualité de la réflexion sont relevées.

Up!

The Up! project clearly acknowledges the diversity of atmospheres and the multiplicity of connectivity issues associated with the site as a whole and with the location's topography.

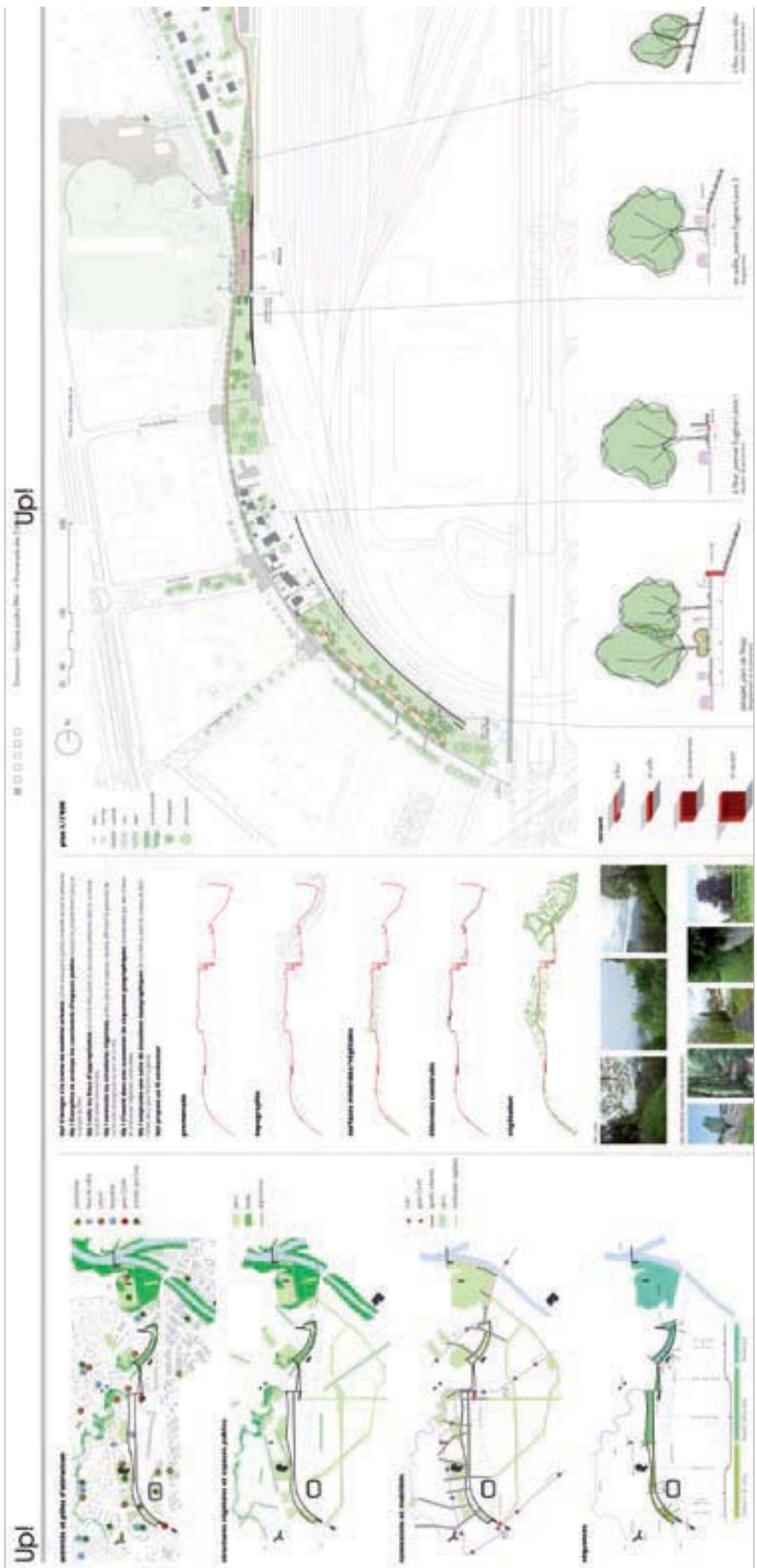
Along the route, it proposes certain eye-catching features that are particularly sensitive to the existing and future context, notably the preservation and development of the existing buildings (Surville, Town Hall), maintaining the vegetable gardens, integrating the wet area in the SOVALP district, the link it seeks to establish between the Promenade des Crêtes and the future square by the CEVAR railway station, and in the creation of the 'Bowl de la boucle' turnback for trams, to mention just a few.

This great attention to detail of individual situations is complemented by the counterpoint of the main thread of the 'raised line' that seeks to establish the scheme's overall continuity in all its various cross-sections which are a function of its relationship with the terrain and the ground. This common thread, which is perhaps excessively didactic, also begs the question of its beginning and end, since the Promenade is connected to other longer-distance routes.

The project also highlights two opportunities for new public spaces: the esplanade of the Parc de Pesay, and the terracing between the Parc de la Mairie in Lancy and the site of the new school in the heart of the SOVALP district. The esplanade in Pesay raises the question of the substantial resources required to meet a project ambition that is secondary in terms of priority, whereas the space between the Town Hall and the school, though commendable in its intentions, is in danger of being compromised by the design and layout of the school itself, which is the subject of a competition.

Up! also highlights the difficulties posed by major breaks in topography: the series of ramps along Avenue Eugène-Lancé and the escarpment close to the railway tunnel entrance. The proposals for bridging these two major differences in height constitute the project's weak points. The series of ramps constructed beneath Eugène-Lancé seems disproportionate, whereas the railway embankment would allow a gentler approach to be used; at the other end, the design of the ramp running alongside the CFF railway track, followed by an elevated bend and finally a zigzag configuration within the wooded embankment, seems excessively complex within the sequence of the various parts.

Overall, the Jury liked the proposed avenues of appropriation and noted the sensitivity and quality of the thinking involved.





Up!

Projet de réaménagement urbain à l'intersection des rues de l'Orme et de la Gare

The diagram illustrates a proposed urban development project at the intersection of Rue de l'Orme and Rue de la Gare. It includes:

- Site Plan:** Shows the overall area with proposed developments like a "Maison d'habitation" and "Centre commercial".
- Rue de l'Orme (1:2000 scale):** A cross-section showing a green belt, trees, and a path.
- Rue de la Gare (1:2000 scale):** A cross-section showing a green belt, trees, and a path.
- Intersection (1:2000 scale):** A detailed plan of the intersection area with proposed developments.
- Design Guidelines:** Includes sections on:
 - Urban furniture:** Photos of proposed benches, trash cans, and tables.
 - Color palette:** A grid of color swatches for materials like concrete, asphalt, and wood.
 - Tree species:** Photos and descriptions of proposed tree types.
 - Vegetation:** Photos of proposed ground covers and grasses.
 - Lighting:** Photos of proposed streetlights.
 - Signage:** Photos of proposed directional signs.



projets non primés

projects eliminated

projet n°1 / project No. 1
BLACK STONE
Agence TOPO

architecte paysagiste pilote / landscape architect (leading partner)
Agence TOPO
89, rue Casimir Delavigne - 76600 Le Havre - France

ingénieurs civils / civil engineer

ID+
81, rue des Canadiens - 76420 Bihorel - France





projet n°2 / project No. 2
RUBANS
Arriola & Fiol, arquitectes, S.C.P

architecte pilote / architect (leading partner)
 Arriola & Fiol, arquitectes, S.C.P
 Mallorca, 289 - 08037 Barcelone - Espagne

ingénieurs civils / civil engineer
 Esteyco, S.A.

ingénieurs et urbaniste / engineers and town planner
 Bureau Müller, Romann & Schuppisser





projet n°3 / project No. 3

JJ1712

**Bennasar-Henrich-Artigues
agence d'architecture et paysage**

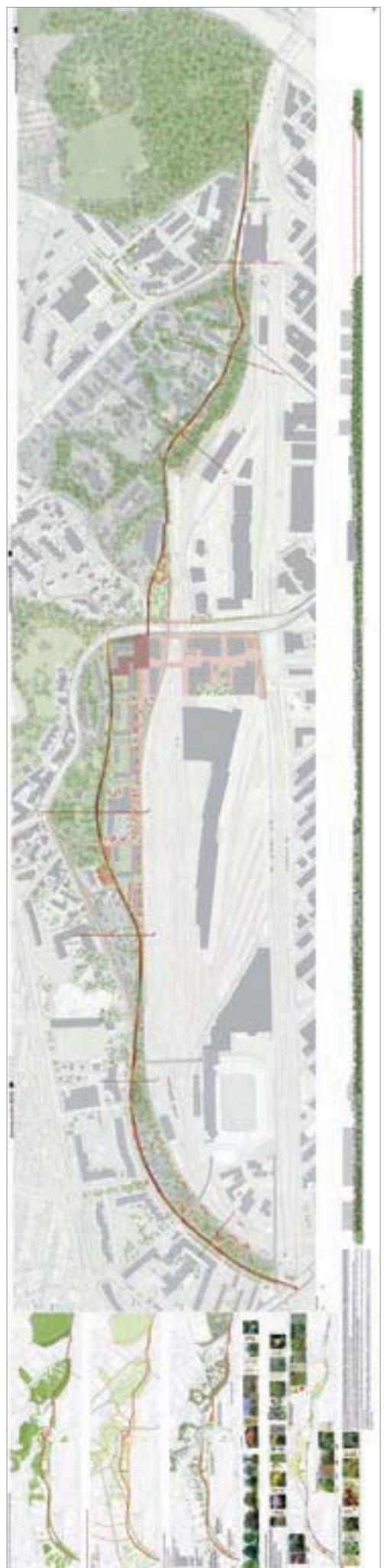
architecte paysagiste pilote / landscape architect (leading partner)
Bennasar-Henrich-ArtiguesAgences agence d'architecture et paysage
Place Ramon Berenguer el Gran n°1, 3r 2^a-08002 Barcelona - Espagne

ingénieurs civils / civil engineer

INGENI SA GEN EVE
Rue du Pont-Neuf 12 - CH 1227 Carouge - Suisse

architecte / architect

Amaldi-Neder Architectes
Rue de Veyrier 19 - CH 1227 Carouge - Suisse

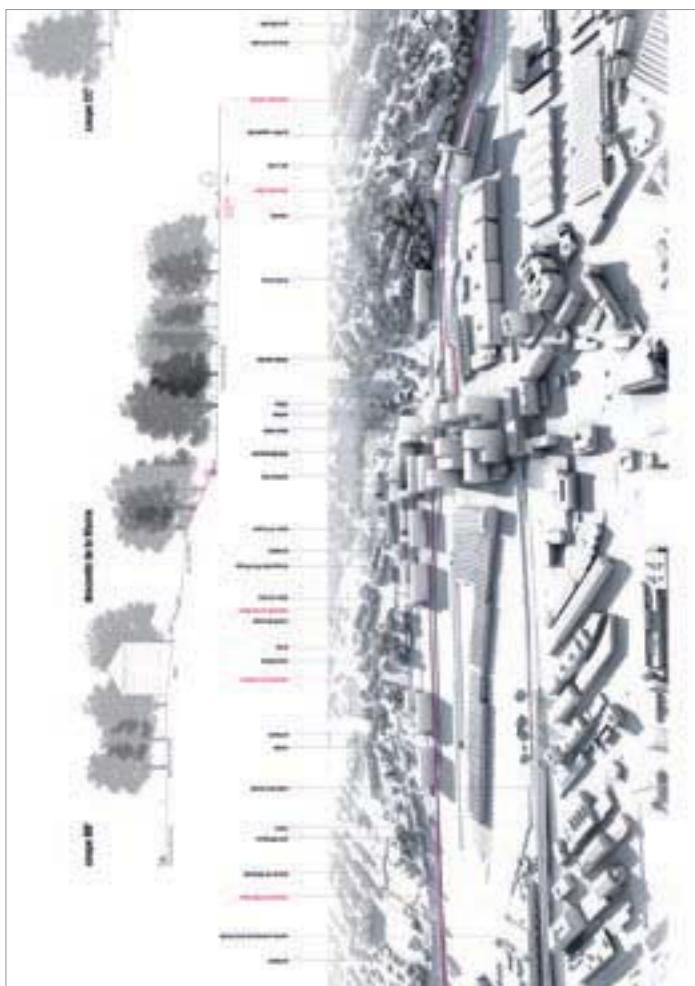


projet n°4 / project No. 4
vertical
FOLIA SAS

architecte paysagiste pilote / landscape architect (leading partner)
FOLIA SAS
19, bd Deruelle - 69003 Lyon - France

ingénieurs civils / civil engineer
T Ingénierie sa
Quai du Seujet 18 - Case postale 5139 - 1211 Genève 11 - Suisse



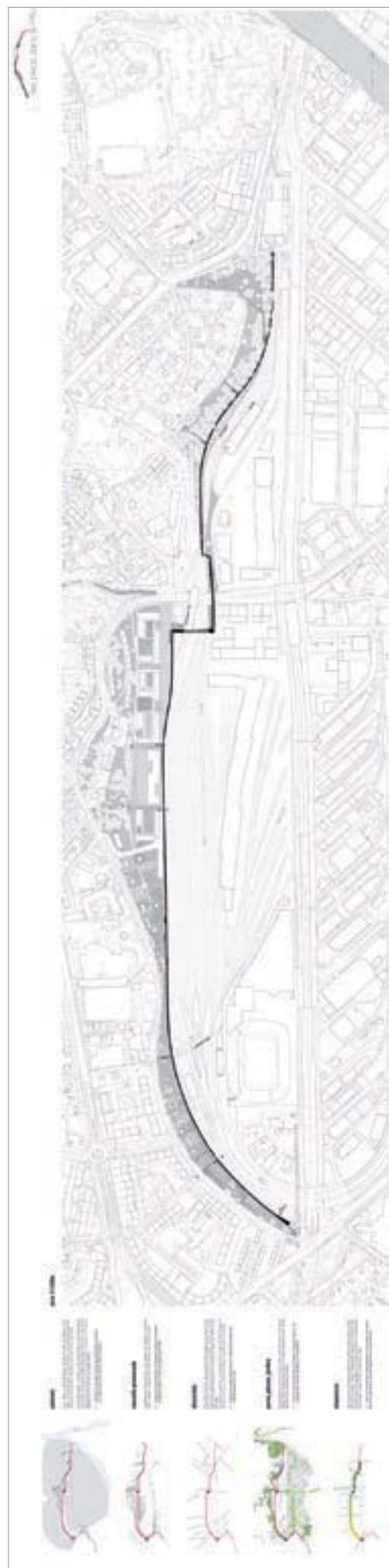


**projet n°6 / project No. 6
les pieds dans le PAV
Paysage n'co**

architecte paysagiste pilote / landscape architect (leading partner)
paysage n'co
Rue Pré-Naville 1 - 1207 Genève - Suisse

architectes paysagiste / landscape architects
Alain Etienne Architecte paysagiste
Gillig & associés
be landscape
Chabot paysagiste
Florent Lièvre

ingénieurs civils / civil engineer
edms Ingénieurs



projet n°7 / project No. 7

**walkscape
m+n architects sàrl**

architecte pilote / architect (leading partner)
m + n architectes sàrl
Chemin de la Gravière 8 - 1227 Les Acacias - Suisse

architecte paysagiste / landscape architect
Seraphin Hirtz
16, avenue de Concise, Résidence les Ducs - 74200 Thonon-les-Bains - France

ingénieurs civils / civil engineer
Cera Ingénierie
Avenue des Tilleuls 3 - 1203 Genève - Suisse

infographiste / computer graphics designer
Benjamin Dupont-Roy
104, rue de la Fontaine, Résidence « Le Clos de la Tour » - 74140 Excenevex - France



projet n°8 / project No. 8
STRIP
SARL PASODOBLE

architecte paysagiste pilote / landscape architect (leading partner)
SARL PASODOBLE
85, avenue Jean Jaurès - 78711 Mantes-la-Ville - France

ingénieurs civils / civil engineer

Ginger

COUP D'ECLAT

19, rue Claude Tiller - 75012 Paris - France

éclairagiste / lighting designer

Ginger

COUP D'ECLAT

19, rue Claude Tiller - 75012 Paris - France





projet n°9 / project No. 9
Pause in motion
Agence Up, Urbanisme et Paysage

architecte paysagiste pilote / landscape architect (leading partner)
 Agence Up, Urbanisme et Paysage
 25, avenue Jean Jaurès - 75019 Paris - France

plasticien lumière / lighting artist
 François Magos
 6, rue de la Bavette - 77940 Montmachoux - France

ingénieurs civils / civil engineer
 Cap Vert Ingénierie
 52, rue de Créqui - 69006 Lyon - France

ingénieurs / engineer
 Geodice
 Les Rivières - 69870 St-Bonnet-le-Troncy - France



projet n°11 / project No. 11
191212
Association temporaire d'architectes paysagistes

architecte paysagiste pilote / landscape architect (leading partner)
Maria Zizzo - ESC A
56, rue Sedaine - 75011 Paris - France

ingénieurs civils / civil engineer
Michele Raimondi



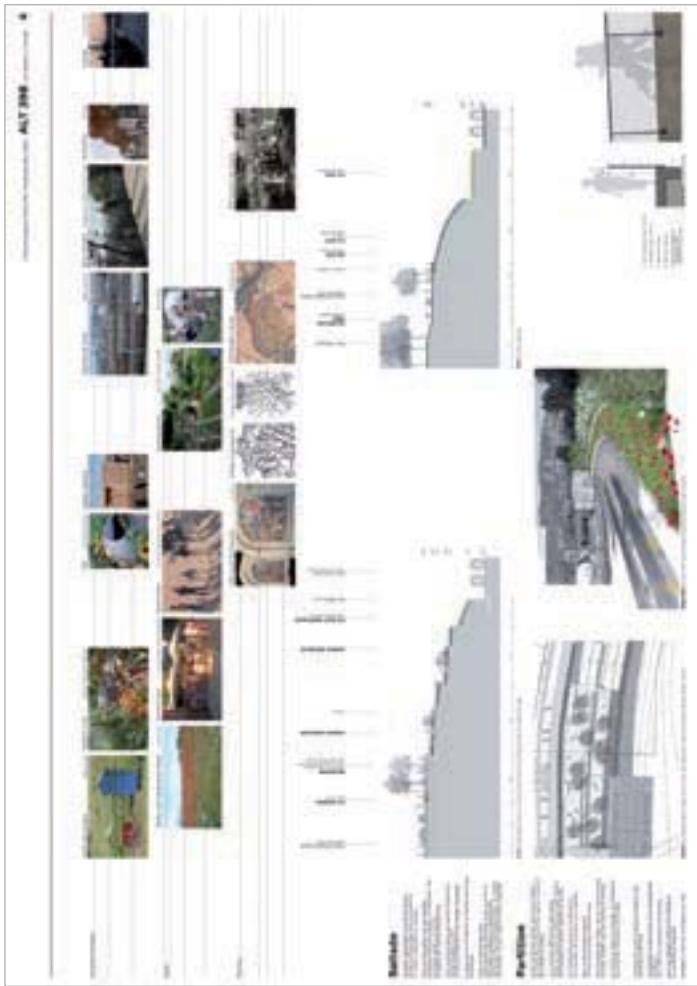
projet n°12 / project No. 12
ALT 398 - une Ballade à 3 temps
Oxalis Architectes paysagistes Associés Sarl

architecte paysagiste pilote / landscape architect (leading partner)
Oxalis Architectes paysagistes Associés Sarl
Rue de Veyrier 19 - CH 1227 Carouge - Suisse

ingénieurs civils / civil engineer
Mouchet Dubois Boissonnard SA
Chemin de la Vendée 27 - 1213 Petit-Lancy - Suisse

environnement / environment
Avis Vert Sarl
Rue Eugène Marziano 39 - 1227 Les Acacias - Suisse

architecte / architect
CLR architectes sa
Rue des Vieux-Grenadiers 8 - 1205 Genève - Suisse



projet n°14 / project No.14
Chemin faisant
Hüsler & Associés

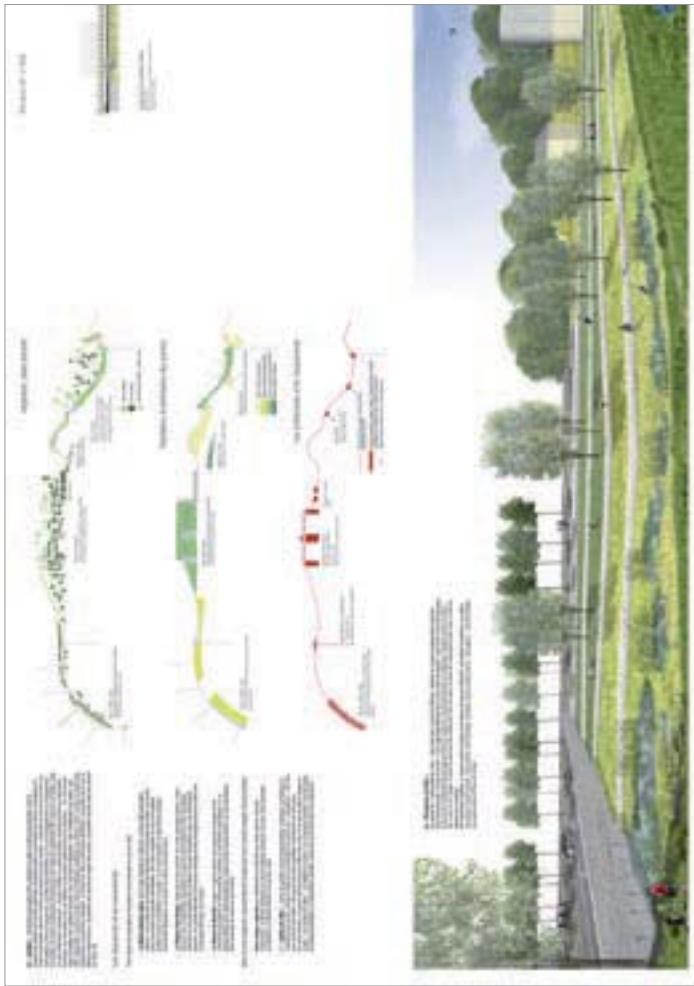
architecte paysagiste pilote / landscape architect (leading partner)
Hüsler et Associés
Rue de l'Ale 30 - 1003 Lausanne - Suisse

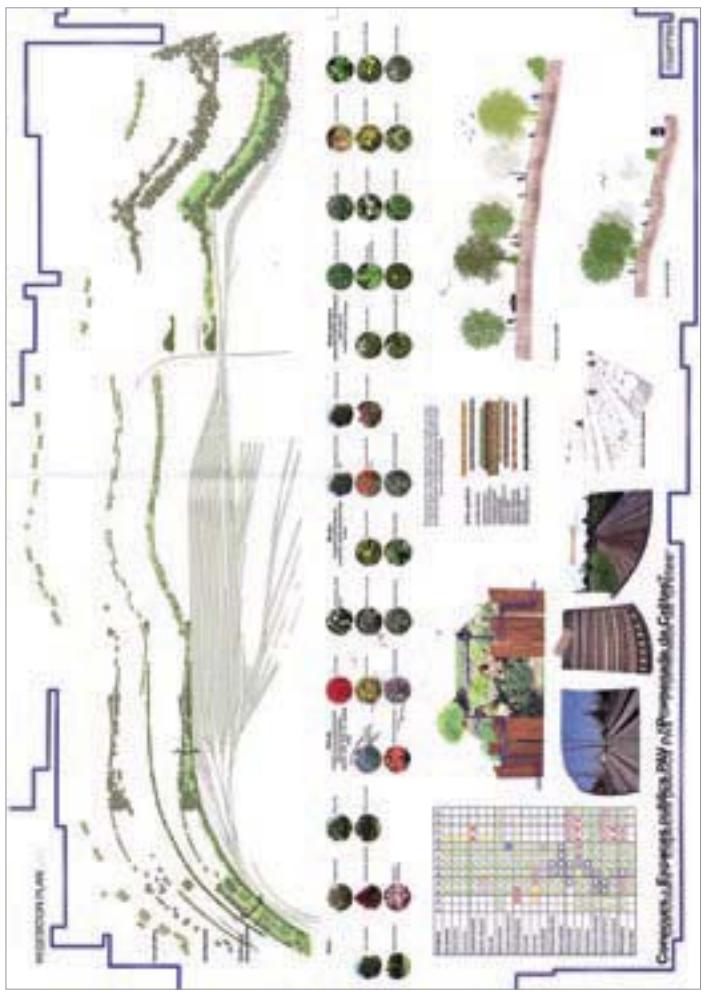
architecte & géographe / architect and geographer
Contrepoint Projets urbains
Avenue de l'Eglise-Anglaise 2 - 1006 Lausanne - Suisse

ingénieurs civils / civil engineer
INGENI SA GENÈVE
Rue du Pont-Neuf 12 - 1227 Carouge - Suisse

ingénieurs géotechnique / geotechnical engineers
De Cerenville Geotechnique
Chemin des Champs-Courbès 17 - 1024 Ecublens - Suisse

biologiste / biologist
in Situ Vivo sàrl
Chemin de Grésy 6 - 1241 Puplinge - Suisse





projet n°15 / project No. 15
ITAMIFF99
Valentina Restelli

architecte paysagiste pilote / landscape architect (leading partner)
 Valentina Restelli
 Via Asiago, 24 - 20010 Canegrate - Milano - Italia

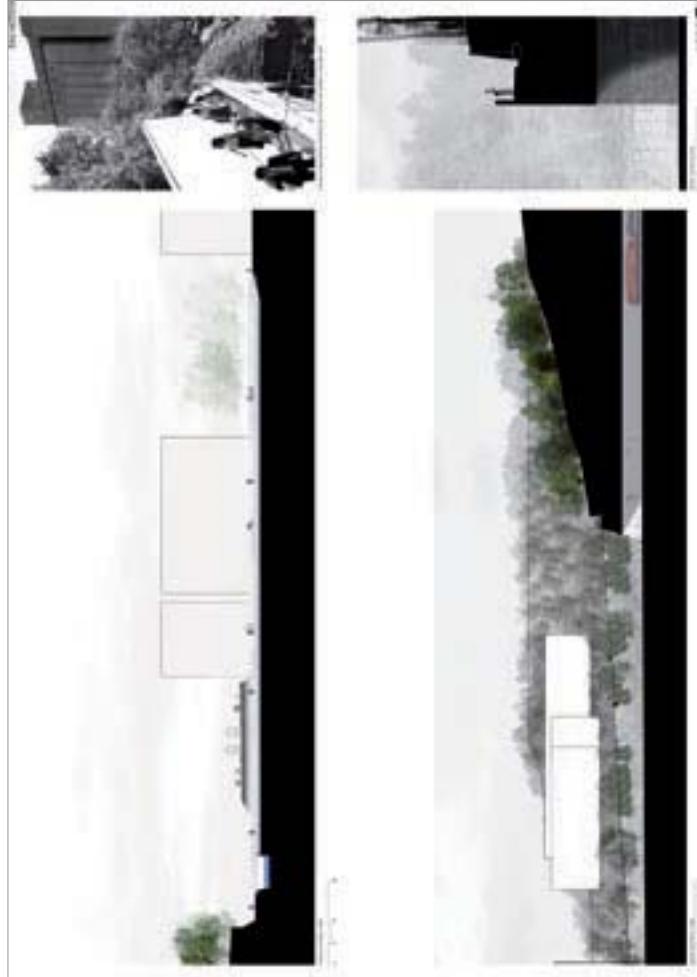
ingénieurs civils / civil engineer

Luca Ferri
 Via Asiago, 24 - 20010 Canegrate - Milano - Italia

collaboratrice / contributor

Gisela Stimpfli
 Via Asiago, 24 - 20010 Canegrate - Milano - Italia



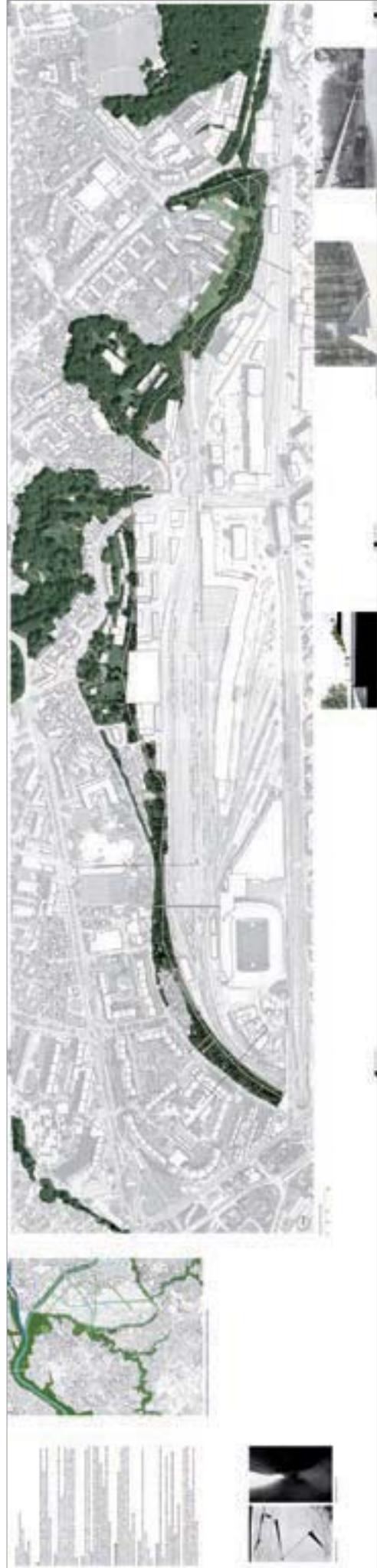


projet n°16 / project No. 16
EAU MOTION
SAS Dumay Urba Infra

architecte urbaniste pilote / landscape architect (leading partner)
SAS Dumay Urba Infra
30, avenue Philipoteaux - BP 20078 - 08203 Sedan Cedex - France

architecte / architect
Plateforma
25, rue de Saint Quentin - 75010 Paris - France

architecte / architect
Benoit Oudin Architecte
31, rue des Envierges - 75020 Paris - France





projet n°18 / project No. 18
GEO FLUX
Agence OCTA Paysagiste

architecte paysagiste pilote / landscape architect (leading partner)
 Agence OCTA Paysagiste
 26, rue des Rigoles - 75020 Paris - France

ingénieurs civils / civil engineer
 INGENI SA GENÈVE
 Rue du Pont-Neuf 12 - 1227 Carouge - Suisse

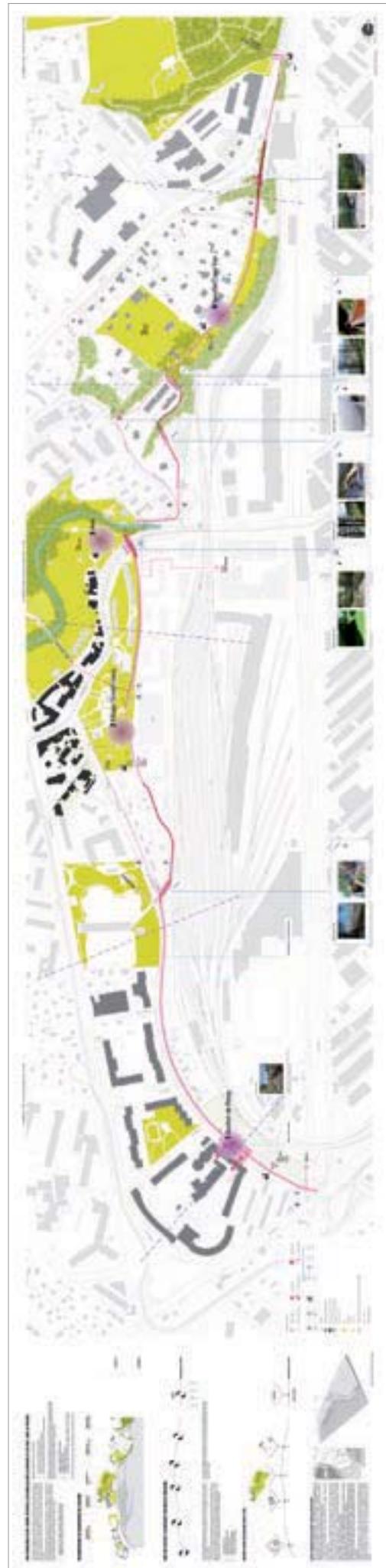
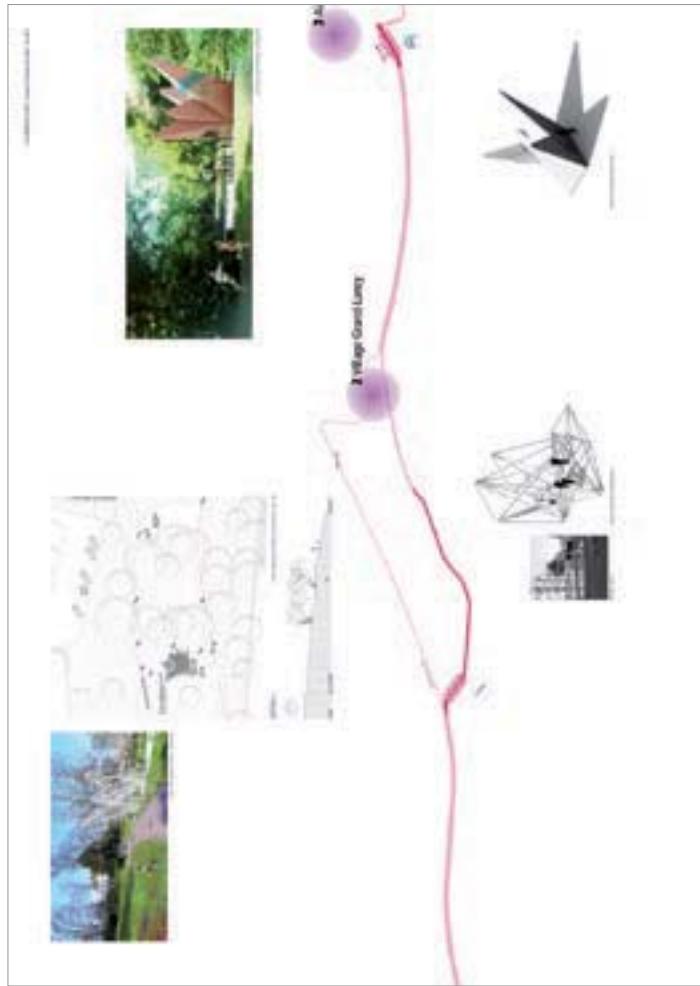


projet n°19 / project No. 19
LA FLANERIE DE LA FOLIE
MIDarchitecture sàrl

architecte pilote / architect (leading partner)
MIDarchitecture sàrl
Rue Louis-Favre 27 - 1201 Genève - Suisse

ingénieurs civils / civil engineer

edms sa
Chemin des Poteaux 10 - Casse postale 307 - 1213 Petit-Lancy - Suisse



éditeur / editor
République et canton de Genève
Département de l'urbanisme (DU)
Republic and State of Geneva
Department of urbanism (DU)

graphisme / graphics
Cédric Siegenthaler, Genève
impression et reliure / printing and binding
ATAR Roto Presse SA, Genève
tirage / print run
400 exemplaires
400 copies

des espaces publics pour tous

Le projet lauréat du concours, 'Continuité du territoire au détail', propose une piste cyclable, fluide et accessible à tous pour les personnes à mobilité réduite, les piétons et les usagers de transports publics. Ses aménagements, ses espaces arborés, son mobilier urbain, la Promenade des Crêtes sera un véritable lieu de vie, de rencontre et de détente. Elle se cheminera

en famille, entre amis ou en solitaire, à pied ou à vélo, pour le plaisir de regarder, flâner ou pour accéder facilement aux axes majeurs de transports publics. Sa réalisation transformera un talus aujourd'hui peu accessible en un véritable parc linéaire.

en famille, entre amis ou en solitaire, à pied ou à vélo, pour le plaisir de regarder, flâner ou pour accéder facilement aux axes majeurs de transports publics. Son réalisation transformera un talus aujourd'hui peu accessible en un véritable parc linéaire.

'CONTINUITÉ DU TERRITOIRE AU DÉTAIL'

exposition des projets

Les participants au concours devaient d'une part proposer des espaces publics qui favorisent la qualité de vie des usagers et d'autre part proposer des aménagements qui faciliteraient l'accès aux espaces publics existants, les parcs et les zones de transports publics (CEVA, tram, bus) actuels et futurs.

Tout en valorisant les forêts et prés existants, ils devaient proposer un nouveau choix de végétation et créer les meilleures conditions pour la faune. Des solutions pratiques devaient être proposées pour franchir les routes et les importantes ruptures naturelles du parcours.

Le jury, composé de représentants de l'Etat, des élus, des élus de Lancy et de Genève ainsi que d'architectes-paysagistes, d'archéologues, de sociologues, de théoriciens et d'historiens du territoire tous engagés dans la fabrication de l'espace public, ont choisi le projet lauréat parmi 20 équipes suisses et européennes.

Permettre du concours

Des le 11 octobre 2012, découvrez le 'Chemin des Crêtes', une exposition en plein air sur le site de la promenade.

www.ge.ch/pav

Département de l'urbanisme (DU)
Office de l'urbanisme - Côte vaudoise 23 • 1211 Genève 8
Tél. +41 22 388 07 37 • Fax: +41 22 388 03 70 • www.ge.ch/pav

'CONTINUITÉ DU TERRITOIRE AU DÉTAIL'

exposition des projets

Le jury public présente le projet lauréat, ainsi que l'ensemble des 20 projets leçons.

du 26 septembre au 10 octobre 2012
pavillon Sicil

route des Acacias 45 - 1227 Les Acacias
tram 15 - arrêt Jacques Pictet-Thellusson

horaires

- lundi - vendredi : 11h - 19h
- samedi - dimanche : 10h - 18h

villes, communes,

mardi 2 octobre, 12h30 - 13h30

vendredi 5 octobre, 12h30 - 13h30

lundi 8 octobre, 12h30 - 13h30

©PRAVEA, Lausanne

©PRAVEA, Lausanne

Ville de Lancy



Ville de Lancy

www.ge.ch/pav



© PROPAAL, Lausanne



CONCOURS

projets d'espaces publics

La Promenade des Crêtes

Praille Acacias Vernets (PAV)

'CONTINUITÉ DU TERRITOIRE AU DÉTAIL'

PROAP SA, Lisbonne

Située entre le PAV et la densification du plateau de la Villa de Lancy, la promenade offrira aux piétons et cyclistes une liaison continue entre la future halle CEA/ de Chatogny-Bachet et le Parc de Sta am.

La promenade proposera également des accès au nouveau secteur de la gare CEA/ de Lancy-Pont-Rouge qui accueillera activités, commerces, espaces publics ainsi que des logements à une nouvelle école.

